

Aéroport international de Sétif
14.600 euros non déclarés saisis

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 24ème année **D'ALGERIE**

N°7251 - SAMEDI 09 AOUT 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Pour renforcer l'approvisionnement
du Sud en carburant
**Sayoud insiste sur l'appui
de la flotte «Logitrans»**

P04

**Lettre du Président français
à son Premier ministre**

L'Algérie ne cède pas et précise



Lire en page 03

P07

ORAN

Vers la création de nouvelles fermes d'engraissement du thon rouge
La Commission de suivi de la wilaya se réunira dimanche

Marché de gros des fruits et légumes

Projet de numérisation du recouvrement fiscal

Centre hospitalo-universitaire d'Oran «Dr Benzerdjeb»

**Réalisation de la première opération
de dialyse péritonéale**



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefourdoran@yahoo.fr

MAEP

Mme Mansouri à Pretoria pour présider les travaux du Comité des points focaux



La secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des Affaires africaines, Selma Bakhta Mansouri, est arrivée, jeudi à Pretoria (Afrique du Sud), pour présider les travaux de la 10ème session du Comité des points focaux du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. Cette session, qui se tient dans le cadre de la présidence algérienne du Fo-

rum des Chefs d'Etat et de Gouvernement du MAEP, se penchera sur "l'examen de la question du renouvellement des membres du Panel d'éminentes personnalités", précise le communiqué. Il s'agit également de "débatte de nombre de questions à caractère administratif, organisationnel et financier, liées à la gestion du Mécanisme, y compris le suivi de la mise en œuvre du Plan stratégique pour la période 2024-2028 et du rapport continental d'évaluation de la gouvernance pour 2025", ajoute la même source.

Belmehdi reçoit le SG du Conseil suédois de la fatwa



Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, M. Youcef Belmehdi, a reçu, jeudi à Alger, le Secrétaire général (SG) du Conseil suédois de la fatwa, M. Hassan Moussa, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre qui s'est déroulée au siège du ministère, en présence de cadres de l'administration centrale, les deux parties ont examiné "les voies et moyens de renforcer la coopération dans le domaine des affaires religieuses, notamment en ce qui concerne la préservation de la vie spirituelle de la communauté musulmane en Suède et le soutien aux efforts de l'encadrement religieux modéré, reflétant la véritable image de l'Islam et répondant aux préoccupations des musulmans en Europe",

précise le communiqué. A cette occasion, le ministre a remis au SG du Conseil suédois de la fatwa, qui est d'origine algérienne, des exemplaires du Coran édité en Algérie en version braille, un geste qui a été "chaleureusement salué par l'hôte", ajoute la même source. M. Hassan Moussa, qui était accompagné de Mme Yamina El Bachir, membre du Conseil de la fatwa pour les femmes en Suède, a exprimé "sa gratitude et ses remerciements au ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, ainsi qu'au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a parrainé cette édition, témoignant ainsi de l'attention particulière que l'Algérie accorde au Saint Coran et à sa diffusion à travers divers supports", conclut le communiqué.

Droit de change pour les voyages à l'étranger

La Banque d'Algérie rappelle l'usage personnel et strict

La Banque d'Algérie a rappelé, jeudi, que le droit de change octroyé pour les voyages à l'étranger est strictement personnel et ne peut en aucun cas être cédé ou utilisé par une tierce personne, conformément à la réglementation en vigueur. Ce rappel intervient suite à la diffusion, sur les réseaux sociaux, de contenus faisant la promotion d'activités de voyages organisés à l'étranger, dont certains aspects contreviennent à la réglementation des changes et à la législation relative à la lutte contre le blanchiment d'argent, précise la Banque dans un communiqué. La même source souligne que l'ins-

truction n 05-2025 relative au droit de change pour voyage à l'étranger, notamment son article 10, interdit formellement toute manœuvre visant à détourner l'usage du montant du droit de change destiné aux voyages à l'étranger. Tout contrevenant s'expose à des poursuites pénales, conformément à la législation en vigueur. La Banque d'Algérie appelle, par ailleurs, les citoyens à respecter la finalité de ce droit, destiné exclusivement à financer leur propre séjour à l'étranger. Il leur est expressément interdit de remettre ce montant à une autre personne, sous quelque forme que ce soit, conclut le communiqué.

Baccalauréat et du BEM

Meziane honore les lauréats parmi les enfants des travailleurs du secteur



Le ministre de la Communication, Mohamed Meziane, a présidé, jeudi, une cérémonie de distinction en l'honneur des élèves lauréats du baccalauréat et du brevet de l'enseignement moyen (BEM) parmi les enfants des travailleurs du secteur. Lors de cette cérémonie de distinction, organisée au siège du ministère, en présence de directeurs et de représentants d'établissements médiatiques M Meziane a précisé dans son allocution que cette initiative constituait "un moment fédérateur qui témoigne de notre con-

sidération pour le savoir et les efforts de nos enfants, porteurs d'un avenir que nous souhaitons prometteur et radieux". Le ministre a souligné que cette cérémonie s'inscrit dans le cadre du "renforcement de l'impact positif recherché chez les lauréats afin de les encourager à poursuivre leurs efforts dans le domaine des études", tout en "valorisant leur esprit d'initiative et de travail", soulignant qu'il s'agit là "d'une forme de motivation et d'accompagnement que le ministère de la Communication tient aujourd'hui à offrir aux travailleurs du secteur".

ANEP

Communiqué de presse

L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité a le plaisir d'annoncer sa participation à la 2ème édition du Salon National du Livre pour l'Enfant, qui se tiendra du 07 au 16 août 2025, de 17h00 à 23h00, à la Promenade des Sablettes, Alger. Les éditions ANEP proposent une vaste sélection de publications destinées au jeune public, une occasion de se rapprocher des lecteurs et les faire bénéficier de remises importantes, sur une large gamme d'ouvrages. Aussi, à travers cette participation, l'ANEP œuvre à initier et inciter les enfants aux livres et à la lecture. L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité invite les enfants et les familles à venir visiter son stand et partager un moment de découverte et de plaisir autour du monde du livre.

LE CARREFOUR D'ALGERIE

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80
Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Édition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefourdalgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Lettre du Président français à son Premier ministre

L'Algérie ne cède pas et précise

Synthèse: Nadira FOUAD

« Désormais, les visas qui se sont accordés aux titulaires français de passeports diplomatiques et de service obéiront, en tous points, aux mêmes conditions que celles que la partie française imposera à leurs homologues algériens ». C'est en ses termes que le ministère des Affaires étrangères algérien a répondu, en appliquant le principe de réciprocité aux autorités françaises sur la problématique des visas accordés. Les Autorités algériennes ont examiné avec beaucoup d'attention la lettre adressée par le Président français à son Premier ministre ainsi que les explications fournies le 7 août courant au Chargé d'affaires de l'Ambassade d'Algérie en France par le Quai d'Orsay, indique, jeudi, un communiqué du ministère des Affaires étrangères. Selon le communiqué officiel de la partie algérienne qui fait état que "les Autorités algériennes ont examiné, avec beaucoup d'attention, la lettre adressée par le Président français à son Premier ministre ainsi que les explications fournies le 7 août courant au Chargé d'affaires de l'ambassade d'Algérie en France par le Quai d'Orsay", note la même source, précisant que "l'examen de ladite lettre et les explications qui l'ont accompagnée, autorisent des observations préalables importantes". En tout premier lieu, et s'agissant de la dégradation des rapports algéro-français, cette lettre exonère la France de l'intégralité de ses responsabilités et fait porter tous les torts à la partie algérienne. Rien n'est plus loin de la vérité et de la réalité. En deuxième lieu, la lettre s'emploie à projeter de la France l'image d'un pays hautement soucieux du respect de ses obligations bilatérales et internationales et de l'Algérie, celle d'un Etat en violation continue des siennes. Là également, rien n'est plus éloigné de la vérité et de la réalité. En l'espèce, c'est la France qui a contrevenu à sa propre législation interne. C'est la France, également, qui a manqué au respect de ses engagements au triple titre de l'accord algéro-français de 1968, relatif à la circulation, à l'emploi et au séjour en France des ressortissants algériens et de leurs familles, de la convention consulaire algéro-française de 1974 et de l'accord algéro-français de 2013, relatif à l'exemption des visas pour les détenteurs de passeports diplomatiques et de service. C'est la France, en outre, qui s'est donné, pour seul et unique objet de fixation, l'accord algéro-français de 1994, relatif à la réadmission des ressortissants algériens vivants, en situation irrégulière en France, accord dont elle a dénaturé la raison d'être et détourné les objectifs véritables. C'est la France, enfin, qui s'est affranchie de ses devoirs contractés au titre de la convention européenne des Droits de l'Homme de 1950". Ce communiqué du ministère des Affaires Etrangères réitère la position de l'Algérie

puisque "l'ensemble de ces manquements français n'ont eu pour but que de passer outre le respect des droits acquis des ressortissants algériens, éloignés souvent arbitrairement et abusivement du territoire français, leur privation des possibilités de recours administratifs et judiciaires que leur garantit pourtant la législation française elle-même et de vider de tout contenu le devoir de protection consulaire de l'Etat algérien à l'égard de ses ressortissants en tous lieux et en tout temps", souligne le communiqué. Celui-ci insiste sur le fait "qu'en troisième lieu, la France, dès la survenance de cette crise de son propre fait, a posé sa gestion en termes de rapports de force. C'est elle qui a procédé par injonctions, ultimatums et sommations. C'était ignorer, bien légèrement, que l'Algérie ne cède pas à la pression, à la menace et au chantage quels qu'ils soient. Ce sont ces constats qui dictent aujourd'hui la réponse algérienne à la lettre adressée par le Chef d'Etat français au Chef de son exécutif". "L'Algérie tient à rappeler, une fois de plus, qu'elle n'a été historiquement à l'origine d'aucune demande de conclusion d'un accord bilatéral d'exemption de visas au profit des titulaires de passeports diplomatiques et de service. A maintes reprises, c'est la France, et elle seule, qui a été à l'origine d'une telle demande. En décidant la suspension de cet accord, la France offre à l'Algérie l'opportunité idoine d'annoncer, quant à elle, la dénonciation pure et simple de ce même accord. Conformément aux dispositions de l'article 08 dudit accord, le Gouvernement algérien notifiera incessamment au Gouvernement français cette dénonciation par la voie diplomatique". Le communiqué poursuit qu'en relation avec l'annonce de la réactivation du levier visa-réadmission, le Gouvernement algérien tient à constater que ce levier est en flagrante violation de

l'accord algéro-français de 1968 et de la convention européenne des Droits de l'Homme de 1950. La protection consulaire de l'Algérie, à l'égard de ses ressortissants en France, sera sans faille. Elle les aidera à faire valoir leurs droits et à faire respecter tout ce que les législations française et européenne leur garantissent comme défense contre l'abus et l'arbitraire". "La lettre du Chef de l'Etat français à son Premier ministre fait une présentation biaisée de la problématique des accréditations du personnel diplomatique et consulaire dans les deux pays. Depuis plus de deux années, c'est la France qui a pris l'initiative de ne pas accorder les accréditations en question au personnel consulaire algérien dont trois Consuls Généraux et Cinq Consuls. A ce sujet, comme dans d'autres, l'Algérie n'a fait qu'appliquer le principe de réciprocité. Dès lors que les entraves françaises seront levées, l'Algérie répondra par des mesures similaires. Cette position a été déjà notifiée aux autorités françaises, elle demeure en vigueur". Dans ses dispositions finales, la lettre du Chef de l'Etat français à son Premier ministre énumère un certain nombre de contentieux bilatéraux devant faire l'objet d'une recherche de règlements. L'Algérie entend, elle aussi, saisir, par la voie diplomatique, la partie française d'autres contentieux devant faire l'objet d'une même recherche de règlements", conclut le communiqué. Dans toutes ses phases, la crise actuelle a régulièrement donné lieu à des communiqués officiels du ministère algérien des Affaires étrangères. Ces communiqués ont systématiquement établi les responsabilités dans l'escalade et révèlent que les réactions et les contre-mesures que les autorités algériennes ont pu adopter, s'inscrivaient strictement et rigoureusement dans le cadre de l'application du principe de réciprocité", relève le communiqué.

Commandement des Forces de Défense Aérienne du Territoire

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha inaugure le siège

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a présidé, jeudi, la cérémonie d'inauguration du nouveau siège du Commandement des Forces de Défense Aérienne du Territoire (CFDAT), a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). La cérémonie d'inauguration du nouveau siège du Commandement CFDAT, s'est déroulée "en présence du Commandant des Forces Terrestres, des Commandants des Forces, du Commandant de la Garde Républicaine, du Commandant de la Gendarmerie nationale par intérim, du Commandant de la 1ère Région Militaire, des Chefs des Départements et des Directeurs centraux de l'Etat-Major de l'Armée nationale populaire et du ministère de la Défense nationale", précise le communiqué. Après la cérémonie d'accueil donnée par le Général-Major Abdelaziz Houam, Commandant des Forces de Défense Aérienne du Territoire, le Général d'Armée a

observé un "moment de recueillement" à la mémoire du Chahid "Colonel Benali Boudghene dit Lotfi", dont le siège de ce Commandement est baptisé de son nom, et a déposé une gerbe de fleurs devant sa stèle commémorative, avant de réciter la Fatiha à sa mémoire et à celle des valeureux Chouhada. Le Général d'Armée a suivi un "exposé exhaustif" sur ce nouveau siège, présenté par les responsables chargés de son projet de réalisation, avant d'inspecter ses différentes infrastructures, devant permettre aux personnels du CFDAT d'"accomplir les missions assignées, dans les meilleures conditions et avec le professionnalisme requis", ajoute la même source. Par la suite, le Général d'Armée a tenu une réunion avec les cadres du CFDAT durant laquelle il a prononcé une allocution diffusée par visioconférence à l'ensemble des unités du CFDAT, lors de laquelle il a exprimé sa "réjouissance" d'inaugurer ce nouveau siège et de rencontrer les cadres de la Défense Aérienne du Territoire. "Je tiens, en cette heureuse

occasion, à exprimer ma réjouissance de présider, aujourd'hui, la cérémonie d'inauguration du nouveau siège du Commandement des Forces de Défense Aérienne du Territoire, et de rencontrer, de nouveau, les cadres et les personnels de ces Forces auxquelles nous portons un intérêt majeur, au regard de la nature et de la spécificité des missions vitales dont elles sont investies", a souligné le Général d'Armée. Il a ajouté que "les mutations profondes" qu'a connues le champ de bataille moderne imposent "des défis réels", y compris pour les armées les plus puissantes du monde, ce qui nécessite de s'"adapter à ces mutations et de relever leurs défis". "La nature et le champ de la bataille moderne ont connu des mutations profondes, à l'aune des défis imposés par les nouveaux instruments de guerre, où l'espace aérien se place aux premiers rangs de la scène des opérations et constitue, désormais, en tant que donne opérationnelle, un des facteurs clé pour remporter les guerres et non seulement les batailles", a-t-il noté.

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

Macron a choisi son camp: l'escalade!

Dans l'ordre du jour politique de Macron ! L'on préfère l'escalade avec l'Algérie ... alors que cette dernière s'efforce, depuis un bout de temps, pour l'apaisement et le retour à la normale. Le discours d'un courant politique algérien estimant que cette attitude macronienne soit l'aboutissement d'une influence pressante et soutenue des lobbies de l'extrême droite française, alliée au sionisme parisien... sous la houlette du sinistre Retailleau dans les milieux de l'extrême droite et sionistes, l'on ne parle que de l'Algérie... Chez le parti Retailleau, elle serait devenue une vraie obsession. Au début du conflit franco-algérien, Macron prônait plutôt la modération et la voie du juste milieu... Il espérait toujours que cette crise n'oserait pas aller très loin jusqu'à l'embrasement ou la rupture totale. Faudrait-il rappeler dans ce sens que ce ne sont pas tous les membres du gouvernement français qui emboîteraient le pas à Retailleau et la clique sioniste de Paris. Ils sont nombreux ceux ayant préféré maintenir le profil bas dans cette crise. Nous avons suivi leurs interventions notamment, les députés devant les députés du Parlement français ainsi que devant les médias. Mais, semble-il que le courant pro-sioniste et extrémiste de la droite, aurait fini par drainer tout le monde dans son sillage, Macron en premier lieu. Donc, en avait-il, opté pour l'escalade et le non retour. L'on ne veut plus laisser une marge, aussi petite soit-elle pour la reprise du dialogue. La partie française voudrait-elle nous faire imposer «un contrat d'adhésion», comme, ça y était le cas, lors des pourparlers d'Évian. Pourquoi? Parce que l'on s'était habitué à considérer l'adversaire comme un être d'un degré inférieur. L'image stéréotypée de l'indigène, du bicot «hominoïde» résiste dans les esprits de ces gens là... Comment ça se fait que ces blédards deviendraient-ils nos équivalents? C'est quand même aberrant, c'est une honte pour la race supérieure !! C'est un revers pour les héritiers de la «grandeur» de l'empire colonial! Sommes-nous devant une situation qui nous rappelle les insurrections spartakistes? Ce n'est pas la faute de l'Algérie si vous êtes dépassés par les événements, si vous n'êtes pas à jour avec ce qui se passe autour de vous. Ce n'est pas la faute du gouvernement algérien, si un segment important de la classe politique française est pris en otage dans le giron sioniste. Vous êtes face à un peuple ayant chèrement arraché son indépendance et sa liberté et ainsi, il n'est pas prêt à les hypothéquer. Ces gens-là seraient-ils conscients qu'ils se font, honteusement, chasser de leur continent «noir», leur chasse gardée!

Pôle & Mic

Par B.Nadir

TikTok en Algérie: miroir des dérives

Algérie vit une transformation numérique à grande vitesse. Avec près de 77 % de la population connectée à Internet et plus de 54 millions de lignes mobiles, le pays surfe clairement sur la vague digitale. Pourtant, derrière cette effervescence technologique, une autre réalité, plus sombre, se dessine: celle d'une utilisation problématique, voire dangereuse, des réseaux sociaux, au premier rang desquels TikTok. La plateforme chinoise qui a vu son nombre d'utilisateurs grimper à 21,1 millions en Algérie cette année, semble être devenue à la fois un miroir et un amplificateur des dérives sociales. Le dernier rapport de TikTok est sans appel: plus de 7,2 millions de vidéos ont été supprimées en Algérie entre janvier et mars 2025 pour non-respect des règles communautaires. Un chiffre vertigineux qui place le pays, deuxième dans le monde arabe juste derrière l'Irak. Il ne s'agit pas là d'un simple ménage de printemps numérique, mais bien du symptôme d'un malaise profond. Ces contenus supprimés incluent souvent des vidéos à caractère violent, incitant à la haine ou encore des défis dangereux, très prisés par une jeunesse en quête de visibilité. Des vidéos parfois réalisées en direct, dans des Lives que TikTok a interrompus à hauteur de 19 millions dans la région, une explosion de +50% en un trimestre. Dans ce contexte, le lien avec la montée en flèche de la cybercriminalité en Algérie devient évident. Selon la Gendarmerie nationale, plus de 2.700 affaires liées à la cybercriminalité ont été traitées entre janvier et octobre 2024, une hausse de 15 % par rapport à l'année précédente. Cyberharcèlement, arnaques financières, usurpation d'identité... les réseaux sociaux sont devenus l'outil privilégié des cyberdélinquants, profitant du vide juridique, du manque de sensibilisation et de la faible culture de la sécurité numérique. L'État, conscient de ces enjeux, tente de réagir. Des forums ont été organisés récemment à Alger et Batna pour sensibiliser à la cybersécurité, notamment dans les secteurs éducatifs et financiers. La formation des jeunes à une utilisation saine du numérique devient une priorité, tout comme les cyberpatrouilles mises en place par la gendarmerie pour détecter en temps réel les infractions en ligne. L'Algérie n'est pas en retard dans la révolution numérique. Elle est en train de la vivre pleinement. Mais cette révolution ne sera bénéfique que si elle s'accompagne d'une prise de conscience collective, d'une éducation numérique généralisée et d'un renforcement de la souveraineté numérique. Faute de quoi, le monde virtuel continuera de déborder dangereusement sur la réalité, à coups de vidéos virales, de fake news et de délits invisibles.

Industrie automobile

Appel aux compétences algériennes pour la création d'un conseil d'expertises nationales

Le ministère de l'Industrie a annoncé, mercredi dans un communiqué, le lancement d'une campagne nationale visant à mettre à contribution les compétences algériennes, à l'intérieur du pays et à l'étranger, pour la création d'un conseil d'expertises nationales dans l'industrie automobile et la fabrication de pièces de rechange. Placée sous le slogan "Avec des compétences algériennes, nous construisons une véritable industrie mécanique", cette initiative intervient dans le cadre de la concrétisation de la stratégie du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à développer une industrie mécanique nationale intégrée et pérenne, précise le communiqué. Les compétences algériennes intéressées sont invitées à soumettre leurs candidatures en ligne via le lien <https://www.industrie.gov.dz/plateforme-ami/en/>.

Pour renforcer l'approvisionnement du Sud en carburant

Sayoud insiste sur l'appui de la flotte «Logitrans»

Par Nadira FOUDAD

L'appui de la flotte du groupe "Logitrans", dans le cadre du renforcement des capacités du transport vers le Sud-Est, est un impératif dicté par les urgences afin de conforter l'approvisionnement régulier en carburant. Le ministre du Transport qui était en visite dans la wilaya de Mascara, pour un suivi rigoureux et un constat sans complaisance du rail, des voies ferrées et de l'usine de réparation de wagons de locomotives et de trains Corradia, s'est entretenu, jeudi dernier, au siège de son Département à Alger où il a présidé une réunion au siège du ministère, consacrée à l'examen des voies et moyens d'appuyer la flotte "Logitrans", en présence de son Président-directeur général (PDG), du Directeur général de la mobilité et de la logistique au ministère, ainsi que de nombreux cadres du secteur, précise le communiqué. Le ministre de Transport a mis en avant la nécessité de rehausser l'opérationnalité de la flotte et de la doter des moyens nécessai-

res, tout en veillant à approfondir la coordination entre différents acteurs, afin d'assurer une plus grande efficacité sur le terrain", détaille-t-on dans le communiqué. Le ministre a, en outre, insisté sur l'impérative mobilisation par l'importance d'être présent en permanence sur le terrain, de suivre de près les opérations et de créer des cellules de suivi au niveau des wilayas du Sud, afin d'encadrer les opérations et d'assurer un approvisionnement souple". En effet, Said Sayoud a saisi cette occasion pour appeler les responsables de son Département à plus d'ancrage dans ce processus par la mobilisation de tous les moyens nécessaires pour accélérer cette opération, à l'effet d'assurer la continuité du service, au profit des habitants et des structures vitales, réitérant par là même l'attachement de l'Etat à garantir une couverture globale et régulière des services de base et au renforcement du développement équilibré à travers différentes régions du pays, notamment dans les régions du Sud algérien qui souffrent du manque de moyens de

transport pour le déplacement de sa population vers le nord. Rappelons qu'une convention-cadre a été signée, récemment, entre Sonatrach et le groupe de référence du transport de la logistique en Algérie et qui entre dans le cadre de la stratégie de Sonatrach, visant à renforcer les capacités nationales de production de biens et services. Pour le PDG du groupe Logitrans, Farid Krim, Ce nouvel accord, d'une durée de trois (03) ans, permettra au groupe Logitrans qui opère sur l'ensemble de la chaîne de valeur du transport, incluant le transport routier, la logistique extra-portuaire et l'affrètement, de fournir sa gamme de services au profit du groupe Sonatrach, ajoute le communiqué. Une première convention-cadre avait déjà été conclue entre Sonatrach et le groupe Logitrans le 14 décembre 2017, pour une durée de cinq (05) ans, car ce renouvellement de ce partenariat confirme le soutien de Sonatrach au développement du contenu local et au renforcement de l'intégration nationale, conclut le communiqué.

62ème Foire internationale de Damas

Les entreprises algériennes invitées à participer

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a annoncé, mercredi dans un communiqué, l'ouverture des inscriptions pour les entreprises et sociétés algériennes souhaitant participer à la 62ème Foire internationale de Damas, qui se tiendra du 27 août au 5 septembre au Parc des expositions de Damas. Le ministère invite les opérateurs économiques algériens, notamment dans les secteurs de l'agriculture, des industries agroalimentaires, des produits cosmétiques, des détergents, de l'électroménager, de l'électricité, de l'énergie (y compris renouvelable),

du bâtiment, des travaux publics et du génie civil, à participer à cet événement international, dans le cadre du renforcement des relations de coopération économique et commerciale entre l'Algérie et la République arabe syrienne. Cette participation "permettra de faire connaître les expertises et produits algériens à un public de diverses nationalités et ouvrira de nouvelles perspectives de coopération et de partenariat avec des importateurs, des distributeurs et des investisseurs représentant plus de 30 pays", souligne le ministère. Les opérateurs algériens auront ainsi l'occasion de

participer à des séances de travail B2B et à des rencontres professionnelles avec des instances économiques syriennes et internationales, ce qui renforcera les opportunités d'exportation et de contribution aux projets de reconstruction et de développement. Les entreprises intéressées peuvent s'inscrire via le lien <https://www.mcepe.gov.dz/index.php/ar/damascus-international-fair-2025>, avant le 16 août 2025, précise le ministère, ajoutant que toute demande de renseignement devra être envoyée à l'adresse électronique suivante: globalalgeri@antradevent@mcepe.gov.dz.

Ressource humaine qualifiée

Maillon essentiel dans la réussite des projets de Sonatrach

Le Président directeur général de Sonatrach, Rachid Hachichi, a affirmé, jeudi dans la wilaya d'Adrar, que la ressource humaine qualifiée constituait "un maillon essentiel dans la réussite des projets du groupe, en matière d'exploration, de production et de développement". Lors de la deuxième étape de sa visite de travail dans la wilaya, au cours de laquelle il a inspecté la raffinerie de pétrole de Sebaa (Nord d'Adrar), M. Hachichi a écouté un exposé sur les activités de cette installation énergétique, en ce qui concerne le raffinage, les volumes de production et la région couverte en divers produits d'hydrocarbures. Un autre exposé lui a été fait sur les activités de l'entreprise Naftal de distribution des produits pétroliers dans la région du Sud-ouest du pays. Le Pdg de Sonatrach a saisi l'opportunité pour saluer les efforts des travailleurs de la raffinerie pour assurer la production de produits énergétiques et la couverture des wilayas voisines, soulignant, à ce titre, l'importance du rôle de la ressource humaine dans la valorisation



de ces acquis, "un rôle que Sonatrach œuvre à promouvoir par la formation continue". Concernant le renforcement de la production énergétique pour répondre à la demande de ses clients, à l'échelle locale et internationale, le groupe Sonatrach a mis en place un plan d'action visant à réduire de 35 à 10 jours d'arrêt total de la raffinerie pour des besoins de maintenance, a indiqué M. Hachichi en mettant l'accent sur la fédération des efforts des différents intervenants afin d'assurer

un approvisionnement régulier de la raffinerie en brut. Il a ajouté, dans le même sillage, que sa visite de travail dans la wilaya d'Adrar visait à s'enquérir des activités des unités de production énergétique relevant de la direction régionale de la production, notamment le projet intégré d'approvisionnement de la raffinerie de pétrole de Sebaa qui assure une production de 600.000 tonnes/an de divers types de carburants, à l'instar du gazoil, de l'essence et du kérosène.

Robotique et intelligence artificielle

L'Algérie remporte trois médailles à la compétition internationale de la jeunesse

L'Algérie a remporté trois médailles lors de la compétition internationale de la jeunesse en robotique et intelligence artificielle (International Youth Robot Competition - IYRC 2025), organisée en Corée du Sud les 5 et 6 août courant, a indiqué, jeudi, un communiqué du ministère de l'Education nationale. "L'Algérie a participé à la compétition internationale de la jeunesse en robotique et intelligence artificielle (IYRC 2025), organisée en Corée du Sud les 5 et 6 août, lors de laquelle l'équipe nationale a décroché trois médailles mondiales", a précisé la même source. Il s'agit de "la médaille d'or (1ère place) pour le projet MEDICart, un robot intelligent offrant des solutions avancées dans le domaine des soins de santé grâce à la vision par ordinateur", de "la médaille d'argent (2e place) pour le projet ECOSORT, un robot écologique intelligent permettant le tri automatique des déchets et représentant un modèle de durabilité environnementale", et de "la médaille de bronze (3e place) pour le projet Smart Zoo, un système intelligent basé sur internet des objets pour la



prise en charge des animaux". "L'excellence de nos élèves dans cet événement, qui a réuni plus de 30 pays, ainsi que leur représentation de l'Algérie avec des résultats honorables reflètent l'esprit d'innovation et de compétence dont regorge l'Ecole algérienne", a ajouté la même source. A cette occasion, le ministère de l'Education nationale exprime "sa profonde fierté pour cette exploit qualitatif", réaffirmant "son engagement à poursuivre l'accompagnement et l'encouragement des élèves participant aux compétitions scientifiques nationa-

les, régionales et internationales, car convaincu de l'importance d'investir dans les jeunes pour bâtir une école de qualité". Suite à cette victoire et l'obtention avec brio de ces médailles, le ministre de l'Education nationale félicite les membres de l'équipe participante, leur souhaitant davantage de réussite dans les compétitions internationales, tout en appelant tous les clubs scientifiques à redoubler d'efforts pour honorer l'Algérie lors des différentes échéances nationales, régionales et internationales", a conclu le communiqué.

Lutte contre les feux de forêts

Le DG de la Protection civile entame la 2ème phase des visites d'inspection

Le Directeur général de la Protection civile, le Colonel Boualem Boughelaf, a entamé, ce mardi, à l'Ouest du pays, la seconde phase des visites de travail et d'inspection pour s'enquérir de l'organisation et de l'efficacité des dispositifs dédiés à la lutte contre les feux de forêts, a indiqué un communiqué de cette institution. Cette seconde phase concernera, deux jours durant, les wilayas de Chlef, Relizane et Mascara et vise principalement à "évaluer l'état de mobilisation des ressources humaines et matérielles, notamment les colonnes mobiles, les détachements de renfort aux interventions des feux de forêts, ainsi que les moyens aé-

riens dédiés à l'extinction des incendies", précise la même source. La première phase de ces visites s'est déroulée du 19 au 23 juillet dernier et a concerné plusieurs wilayas de l'Est du pays (Tarf, Khenchela, Oum El Bouaghi, Constantine, Bejaia). Lors de ces déplacements, le Colonel Boughelaf, accompagné de directeurs centraux, supervisera également les unités principales et opérationnelles, les centres opérationnels de coordination, ainsi que les postes avancés de lutte contre les incendies implantés à proximité des zones forestières. Il inspectera également les équipements techniques spécialisés, tels que les plates-formes numériques de

gestion des feux de forêts, les dispositifs de surveillance des plages et les systèmes de gestion des catastrophes, tout en donnant "des orientations concrètes aux directeurs et responsables locaux, en vue de renforcer la réactivité, améliorer la coordination intersectorielle et accroître l'efficacité des interventions", ajoute le communiqué. A cette occasion, la Direction générale de la Protection civile "réaffirme, avec détermination, son attachement à la préservation du patrimoine forestier, ainsi qu'à la protection des populations et des biens et invite l'ensemble des citoyens à demeurer vigilants, à signaler immédiatement tout départ d'incendie et à respecter rigoureusement les consignes de prévention et de sécurité".

Arrestation de 3 individus à Laghouat

Saisie de 3000 capsules de type prégabaline

Les éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Hassi R'mel (Laghouat) ont procédé à l'arrestation de trois individus formant un réseau criminel spécialisé dans le trafic illicite de drogue, et à la saisie d'au moins 3000 capsules de type prégabaline, a indiqué, jeudi, un communiqué des mêmes services. Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts de lutte contre le crime organisé sous toutes ses formes, afin de garantir la sécurité des citoyens et de leurs biens, note le communiqué. Suite aux informations parvenues aux éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Hassi R'mel, selon lesquelles "deux individus s'apprêtaient à faire passer une cargaison de comprimés psychotropes, à bord d'un motocycle en empruntant des pistes désertiques au niveau de la commune de Hassi R'mel, en provenance de la wilaya de Ghardaïa à destination de Laghouat, un plan a été mis en place avec l'activation du dispositif de renseignement", précise la même source. Après avoir inspecté les pistes et ratissé les lieux à l'aide de l'équipe cynotechnique, "une moto stationnée a été retrouvée, ainsi qu'un sac en plastique enfoui sous le sable contenant 3000 capsules de prégabaline". Le même jour, après l'activation du dispositif de renseignement, des informations ont été obtenues concernant "la présence à Hassi R'mel de deux individus correspondant aux descriptions fournies précédemment. Les deux mis en cause ont été arrêtés et la compétence territoriale a été étendue à une wilaya voisine. Le troisième individu a été appréhendé". L'opération a ainsi permis "l'arrestation des trois membres du réseau criminel et à la saisie d'un motocycle et de deux téléphones portables".

Aéroport international de Sétif

14.600 euros non déclarés saisis

Les éléments de l'inspection principale de visite aux voyageurs, opérant à l'aéroport international du 8-Mai 1945 de Sétif-Ain Arnat, relevant de l'inspection divisionnaire de ce corps (compétence territoriale de la direction régionale de Sétif), ont saisi une somme en devises non déclarée de 14.600 euros, selon un communiqué publié mercredi par ce corps constitué. Le communiqué précise que cette opération, effectuée en application de la législation relative au change et au mouvement des capitaux de et vers l'étranger, s'inscrit dans le cadre de la lutte contre les différentes formes de criminalité transfrontalière.

CHU Bab El-Oued

Ablation réussie d'une tumeur abdominale géante de 14 kg

L'équipe médicale du service de chirurgie infantile du Centre hospitalo-universitaire (CHU) de Bab El-Oued a réussi l'ablation d'une tumeur abdominale géante, pesant 14 kg et mesurant 38 x 15 cm chez une enfant, a annoncé l'établissement de santé, jeudi, dans un communiqué. "Grâce à l'expertise du personnel soignant et une prise en charge multidisciplinaire, l'intervention s'est déroulée dans d'excellentes conditions", a-t-on précisé de même source, ajoutant que "la patiente qui a subi l'ablation a quitté l'hôpital au 5ème jour post-opératoire". Le CHU de Bab El-Oued a adressé "ses félicitations à l'équipe médicale et paramédicale pour la réussite de cette opération délicate".

Accidents de la route

13 morts et 283 blessés en 24 heures

Treize personnes sont mortes et 283 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus en 24 heures à travers plusieurs wilayas du pays, a indiqué jeudi un bilan de la Protection civile. "Nos secours ont enregistré 219 interventions, suite à plusieurs accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas du territoire national, ayant causé le décès de 13 personnes sur les lieux d'accidents et différents degrés de blessures à 283 autres personnes", précise la même source, ajoutant que le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Batna avec 3 morts et 2 blessés et la wilaya d'Ain Defla avec 2 morts et 6 blessés. Par ailleurs, la Protection civile a fait état d'une personne âgée de 38 ans, décédée noyée au niveau d'une plage interdite à la baignade, à Tikart, dans la commune de Malbou à Béjaïa, signalant, également, un cas de décès par noyade dans un oued au lieu dit Gheir el Kahla, dans la commune d'el Ancer (wilaya de Jijel). Le dispositif de la Protection civile pour la surveillance des plages autorisées à la baignade a effectué, en outre, 921 interventions pour le sauvetage de 624 personnes d'une mort certaines, dont 264 personnes ont été prises en charges sur les lieux et 32 autres ont été évacuées vers les structures sanitaires locales. Les éléments de la Protection civile sont intervenus, d'autre part, pour l'extinction de deux incendies urbains et divers dans les wilayas de Relizane et Annaba. Concernant la lutte contre les feux de forêts, les éléments de la Protection civile ont procédé à l'extinction d'un incendie de forêt, 3 de maquis, 11 de broussailles, 6 incendies de récoltes, 6 autres d'arbres fruitiers et un incendie de palmeraie.

Rentrée universitaire 2025-2026

Baddari préside une réunion sur l'amélioration du transport universitaire

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, a présidé, jeudi à Alger, une réunion consacrée à l'amélioration du transport universitaire, tous moyens de transport confondus, en prévision de la prochaine rentrée universitaire, a indiqué un communiqué du ministère. La réunion s'est déroulée au siège du ministère, en présence du secrétaire général (SG) du ministère des transports, du Président directeur général du Groupe TRANSELEV et du directeur général de la Société de transport universitaire, ajoute la même source.



Marché de gros des fruits et légumes

Projet de numérisation du recouvrement fiscal

Le cahier des charges relatif au lancement du projet de numérisation du recouvrement fiscal au marché de gros des fruits et légumes d'El-Kerma à Oran a été approuvé et sa mise en œuvre est prévue au mois d'octobre prochain, a-t-on appris du directeur de l'établissement, M. Zeroual Yacine. M. Zeroual a indiqué que ce cahier des charges vise à numériser la perception des droits d'entrée et de stationnement à l'intérieur du marché, ainsi qu'à mettre en place un système électronique intégré pour la perception des droits d'accès, de stationnement et de location des espaces commerciaux. Cela se fera à travers l'équipement du marché en dispositifs électroniques, caméras, portiques automatiques et en logiciels spécialisés, a-t-il souligné. La réalisation de ce projet, selon le même responsable, vise à améliorer la gestion de cet établissement, à accroître ses revenus en tant qu'établissement économique et à valoriser cet investissement important de l'Etat susceptible de contri-



buer au développement de la wilaya. Par ailleurs, M. Zeroual a précisé qu'un modèle type de cahier des charges dédié aux enchères a été élaboré pour encadrer les propositions relatives à la location des différentes installations et espaces à l'intérieur du marché. Cela concerne la location des stands de vente en gros de fruits et légumes, du marché des vé-

hicules d'occasion, des chambres froides, des espaces de stockage des caisses d'emballage, ainsi que la mise en adjudication de kiosques multiservices. Il a également été procédé à l'unification de l'activité des chambres froides, en tant que première étape visant à optimiser leur exploitation et à étendre leurs services, a ajouté le même responsable.

Vers la création de nouvelles fermes d'engraisement du thon rouge à Oran

La Commission de suivi de la wilaya se réunira dimanche

Par B.Habib

La Commission de wilaya, chargée de la création de fermes aquacoles et d'assainissement des dossiers d'opérateurs de la filière, se réunira, ce dimanche, pour approuver la création de nouveaux projets d'aquaculture à Oran, avec une passation en revue des différents dossiers d'opérateur, n'ayant pas encore, jusqu'à ce jour, lancé leurs projets malgré qu'ils eurent à obtenir toutes les facilités nécessaires inhérentes. Cette commission d'assainissement du dossier de l'aquaculture dont les réunions sont périodiques au cours de l'année, a pour objectifs d'étudier, d'éplucher et d'assurer un suivi permanent et régulier de l'avancement physique de l'état d'exécution de la création de fermes aquacoles comme elle planche égale-

ment à évaluer les différentes phases des projets retardataires pour récupérer des nouvelles assiettes maritimes susceptibles d'accueillir des projets de fermes aquacoles. L'un des objectifs qu'aura à examiner, dimanche prochain, la commission, consiste à exproprier et à récupérer, à partir d'opérateurs n'ayant pas encore lancé leurs projets, une surface de 145 hectares (ha) en mer et de 07 ha en terre qui sera destinée à la création de fermes d'engraisement du thon rouge, une filière porteuse sur laquelle d'ailleurs, le secteur de la Pêche et des Ressources halieutiques de la wilaya d'Oran mise beaucoup, depuis 2024, conformément aux orientations du ministère de tutelle. Tout compte fait, l'Algérie, après avoir obtenu le certificat préalable de la Commission Internationale de la Conservation des Thonidés en Atlan-

tique (CICTA), vise à développer cette activité aquacole pour augmenter la valeur et la production du thon rouge sur les marchés internationaux. Prenant acte des orientations du ministère de la pêche et conformément à la décision du Président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, dans le domaine de la promotion de la production nationale «hors hydrocarbures» pour booster l'économie et particulièrement en ce qui concerne le rôle des ressources issues de l'aquaculture, les autorités locales de la wilaya d'Oran, à leur tête le wali, M. Samir Chibani, et les dirigeants du secteur à l'échelle locale, ont mis en place une Commission chargée de la création et du suivi en permanence du dossier de l'aquaculture à Oran avec cependant plusieurs perspectives dont la création de fermes d'engraisement du thon rouge.

Environnement

Charrettes et extensions illicites, un cadre de vie hideux

Par Youcef Chaïbi

Une vaste campagne a été décidée par l'ancien wali d'Oran, visant à chasser du tissu urbain d'Oran les charrettes et les véhicules hippomobiles, la rue Oranaise témoigne d'un laisser-aller dont les conséquences sont souvent dangereuses. Dans l'interminable guerre entre le légal et l'informel, c'est souvent l'illicite qui a le dernier mot. Le commerce informel, dont les charrettes, de vente de fruits et légumes entre autres, affectent les différents coins de la ville. Cette forme de commerce est une aubaine pour ces marchands clandestins qui, en fin de journée, laissent derrière eux un dépotoir à ciel ouvert, tout comme dans

les cités et quartiers de la ville. L'anarchie est devenue un fait tellement banalisé qu'on ne s'en rend même pas compte. Des charrettes en plein cœur de la ville, pourtant il y a eu toujours des arrêtés d'interdiction aussi, mais à aucun moment on est venu à bout de ce phénomène qui défigure l'esthétique de la ville d'Oran. Malheureusement le cas a toujours été traité d'une manière sommaire pour ne pas dire superficielle, l'interdiction des charrettes à l'intérieur du tissu urbain est devenue un impératif, pour une ville qui aspire à entrer dans le gotha des grandes cités méditerranéennes. Outre le phénomène des charrettes, d'autres faits qui enlaidissent l'image de la ville. Il s'agit des extensions

anarchiques réalisées au bas des immeubles. Les occupants ont défiguré les devantures des immeubles, ce phénomène a pris une ampleur exécrable et démesurée sans pour autant susciter une quelconque réaction à même de mettre un terme à ce massacre urbanistique. Il importe de noter que le phénomène des extensions illicites se pose avec acuité dans la municipalité d'Oran au même titre que les autres communes de la wilaya. S'il est vrai qu'on construit désormais de moins en moins illégalement dans le pays. Il n'en demeure pas moins vrai que crier tôt victoire serait aller vite en besogne. Les communes qui gèrent ce lourd dossier ne devront pas baisser la garde.

Céréales

Production de plus de 53.000 qx toutes variétés confondues

La production de céréales a atteint, dans la wilaya d'Oran, plus de 53.000 quintaux au 31 juillet dernier, contre environ 20.000 quintaux à la fin de la précédente campagne agricole, selon les services de la direction locale des Services agricoles (DSA). La production concerne toutes variétés de céréales confondues, a indiqué Kelthoum Sâada, cheffe par intérim du service de la production et de l'appui technique à la DSA d'Oran précisant que cette production dépasse les prévisions annuelles, initialement estimées à 46.000 quintaux. De plus, la superficie récoltée jusqu'à fin juillet a atteint 6.000 hectares, alors que les prévisions tablaient sur 5.000 hectares, contre 4.000 hectares récoltés lors de la saison précédente. Cette hausse significative de la production et des superficies récoltées est attribuée à la mobilisation des agriculteurs, la disponibilité des semences et des engrais, l'accès avec plus de facilité aux crédits saisonniers "RFIG" pour de nombreux exploitants, ainsi qu'au soutien logistique, sachant que 770 tracteurs et plus de 90 moissonneuses-batteuses ont été mobilisés. Par ailleurs, grâce aux campagnes de sensibilisation menées par la DSA et les différents acteurs du secteur agricole à Oran, 73 % de la production, soit 39.000 quintaux, ont déjà été collectés par la Coopérative des céréales et des légumes secs d'Oran, contre seulement 50 % durant la précédente campagne, a souligné la même responsable. La campagne de collecte des céréales se poursuit et les portes de la coopérative resteront ouvertes jusqu'au début de la prochaine saison agricole, ont souligné les services concernés.

Centre hospitalo-universitaire d'Oran «Dr Benzerdjeb»

Réalisation de la première opération de dialyse péritonéale

Le service de néphrologie et d'hémodialyse du Centre hospitalo-universitaire Dr Benzerdjeb d'Oran a réussi à effectuer sa première opération de dialyse péritonéale, une alternative à la dialyse rénale traditionnelle, a-t-on appris, jeudi, auprès de la cellule d'information et de communication de cet établissement hospitalier. La dialyse péritonéale est une forme de traitement de remplacement de la fonction rénale, utilisée pour éliminer les déchets et les excès de liquides dans le sang lorsque les reins ne peuvent plus assurer correctement leur fonction. Elle consiste à introduire un liquide de dialyse spécial, appelé solution de dialyse péritonéale, dans la cavité abdominale. Le péritoine (membrane abdominale) agit alors comme un filtre naturel pour purifier le sang. Cette technique thérapeutique vient s'ajouter à une série de réalisations entreprises par le service, dont les biopsies rénales, réalisées régulièrement depuis plusieurs mois, avec plus de 40 patients ayant déjà bénéficié, selon la même source. L'intervention a été réalisée en collaboration entre le service de néphrologie et d'hémodialyse, sous la supervision de la Dr. Yahiouche Faten, et le service de chirurgie urologique dirigé par le Pr. Benatta Mahmoud, avec la participation des équipes médicales, paramédicales et techniques des deux services.

Brèves de Saïda Par Ould Ogban

Les taxis clandestins gagnent du terrain

La prolifération des taxis clandestins à Saïda inquiète sérieusement les taxieurs légaux. Par peur de basculer dans la précarité et gagner des sous pour arrondir leur fin du mois, beaucoup de fonctionnaires de l'administration publique s'improvisent en chauffeurs de taxis clandestins et pour d'autres, c'est leur métier à plein temps. L'activité est tout a fait banalisée et elle ne choque plus personne de nos jours... Sans commentaires !

Mendicité: un métier lucratif

Le phénomène de la mendicité a produit un effet boule de neige puisqu'il est en hausse exponentielle. Les vertus et les principes de la bonne mendicité semblent s'effriter de jour en jour. Faire le tour des cafés, avec un enfant dans les bras et un autre tenu par la main, peut rapporter gros. Dans les rues de Saïda, il y a de plus en plus de mains qui se tendent dans les points stratégiques. Dérangés par ces personnes, les citoyens préfèrent fuir les lieux. Mais la scène la plus désolante est celle de ces mendiants qui ont élu domicile devant les portes mosquées en quête d'éventuelles aumônes en compagnie d'enfants en bas âge. En somme, la mendicité s'est érigée en fonds de commerce fort lucratif exigeant de l'audace. Alors faut-il en rire ou en pleurer ?

Plus de 70% des cités raccordées à la fibre optique

La Direction locale d'Algérie-Telecom a raccordé plus de 70% des cités à la fibre optique. Cette opération permet aux familles saidies de bénéficier des services Internet à très haut débit, nous dit-on. A noter qu'Algérie-Telecom a généralisé cette technologie basée sur le raccordement à la fibre optique dans presque toutes les cités de la commune ainsi que les communes que compte la wilaya de Saïda. Le déploiement de la fibre optique à Saïda nous pousse à dire que les avancées de cette technologie sont significatives. A tout seigneur, tout honneur.

Tabac: l'appât du gain facile

Les manoeuvres frauduleuses, spéculatives et les opérations illicites de la vente du tabac gagnent du terrain à Saïda et ce, au vu et au su de tout le monde et devant l'indifférence totale des services concernés. Cette forme de commerce illicite a permis à de nombreux citoyens de s'enrichir de manière illégale sur le dos du pauvre consommateur avec un préjudice causé au Trésor Public. Devant cette réalité qui crève les yeux, beaucoup de citoyens en parlent même dans les cafés de la place publique et suscite beaucoup de questionnements. Alors, y a-t-il anguille sous roche ?

Le chef de Sûreté muté à Chlef

On apprend de source sûre que le chef de Sûreté de Saïda a été muté à Chlef et remplacé par son homologue de Tindouf. Avant son départ, un vibrant hommage lui a été rendu. Selon quelques policiers, le désormais ex-chef de Sûreté de wilaya a laissé une bonne impression auprès de tout le personnel de la police de Saïda ainsi qu'auprès de nombreux citoyens.

Visite du ministre des Industries pharmaceutiques à Sidi Bel-Abbès
L'Algérie se positionne en hub pharmaceutique régional

Par Mohamed Nouar

L'industrie pharmaceutique algérienne est à un tournant décisif. Lors d'une récente visite de travail et d'inspection effectuée, ce jeudi, dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès, le ministre des Industries pharmaceutiques, Wassim Kouidri, accompagné du premier responsable de l'exécutif, Kamel Hadji, du P/APW et des autorités locales, a dévoilé une stratégie ambitieuse, visant à transformer le pays en un pôle de production et d'exportation de médicaments innovants. Cette nouvelle orientation s'appuie sur la fabrication de matières premières et la conquête des marchés internationaux. Au cœur de cette stratégie, l'annonce de la création d'une usine de production de matières premières à Sidi Bel-Abbès marque une étape majeure. Cette infrastructure dont le terrain est ouvert aux entreprises publiques et privées détenant un certificat d'enregistrement international, vise à réduire la dépendance aux importations et à garantir la souveraineté sanitaire du pays. Cette initiative s'inscrit dans un plan plus large. Trois projets similaires devraient être achevés d'ici la fin de l'année, ce qui permettrait à l'Algérie de devenir le premier pays africain à produire ses propres matières premières pharmaceutiques. Le ministre a précisé qu'une centaine de produits pharmaceutiques seront fabriqués à partir de ces matières premières au cours des 30 prochains mois, dans l'objectif de réduire considérablement la facture d'importation. Avec 218 usines de production, soit 25% du total des unités en Afrique, l'Algérie dispose d'un potentiel de production excédentaire. Cette capacité pousse désormais les acteurs du



secteur à se tourner vers la fabrication de médicaments innovants. Le ministre a souligné que le pays possède toutes les potentialités, y compris les capacités de production et l'énergie nécessaire, pour réussir cette transition. Un autre objectif majeur est d'obtenir le certificat de maturité de niveau 3 de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). L'examen est prévu pour la fin du mois de septembre. Ce label de qualité international permettra à l'Algérie d'exporter ses produits pharmaceutiques vers les pays africains et d'autres marchés internationaux. En attendant d'atteindre la pleine capacité de production, l'importation de médicaments et de matières premières se poursuivra, notamment pour garantir l'approvisionnement des patients atteints de maladies chroniques comme le cancer. La visite du ministre a également été l'occasion

de faire le point sur la production d'oxygène médical et industriel. M. Kouidri a affirmé que l'Algérie a atteint l'auto-suffisance dans ce domaine, tirant les leçons de la pandémie de COVID-19. Il a visité l'entreprise algéro-allemande "Linde Gas", un acteur clé qui approvisionne 15 wilayas de l'ouest du pays et d'autres régions limitrophes en oxygène et autres gaz médicaux et industriels. Le ministre a également visité l'unité de production "Tabet Pharm", spécialisée dans les médicaments solides. En plus de ses objectifs de croissance (passant de 40 à 150 employés d'ici 2027), cette entreprise a mis en place un partenariat avec l'Institut national spécialisé de l'enseignement et de la formation professionnels pour former de futurs talents, soulignant ainsi l'importance de la collaboration entre l'industrie et le secteur de l'éducation.

Tlemcen

Inhumation du capitaine Soheib Ghellai



La dépouille du capitaine Soheib Ghellai, l'une des victimes du crash d'un avion de la Protection civile, mardi à Jijel, a été inhumée, mercredi après-midi au cimetière «Cheikh Senoussi» à Tlemcen. L'enterrement a eu lieu en présence des ministres des Transports, Saïd Sayoud, et des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh, ainsi que de l'inspecteur général de la Direction générale de la Protection civile, le colonel Hamza Farhat, des autorités locales, de la famille du défunt et de ses collègues. Le capitaine stagiaire en aviation civile, Soheib Ghellai, originaire de la ville de Tlemcen, est décédé à l'âge de 37 ans. MOHAMMED AMMAMI

Marsat Ben M'hidi (Tlemcen)

Sept noyades cet été

Triste bilan pour cette moitié de l'été: depuis l'ouverture de la saison estivale à ce jour, sept personnes dont une femme de 63 ans, ont trouvé la mort sur les plages de Marsat ben M'hidi. La mer remontée, particulièrement cette dernière semaine, a été dangereuse et malgré les avertissements incessants des éléments de la Protection civile, beaucoup de baigneurs s'aventurent. L'on a appris que durant cette période, plus de 56 interventions ont été effectuées par les maîtres nageurs.

Par ailleurs, dans la même localité, il a été constaté les vols de téléphones portables, 50 précisément. Après enquête, il a été procédé à l'interpellation de 15 individus, tous présentés devant le procureur de la République de Bab El Assa. Pour lutter contre ce fléau, les services de police de Marsat Ben M'hidi ont eu recours à une stratégie, consistant à fouiller tous les passagers des bus, quittant la station balnéaire. Une stratégie qui, semble-t-il, a donné des résultats. MOHAMMED AMMAMI

Accident de la circulation
Un mort et 03 blessés
près de Tiaret

Un grave accident de la circulation s'est produit dans la matinée de ce mercredi dernier, dans la commune de Si Abdelghani. Un camion s'est renversé à l'entrée de cette dernière localité. Les secouristes de la Protection civile sont intervenus vers 10 heures. Cet accident a causé le décès d'une personne, selon un communiqué de presse émanant de la cellule de communication de la Direction de la Protection civile de Tiaret. Deux autres personnes ont été blessées. Elles ont subi les premiers soins sur place avant d'être évacuées vers le centre de santé de Si Abdelghani. La dépouille de la victime a été transférée au service de la médecine légale de l'EPH de Tiaret. Suite au renversement de ce camion, une enquête a été ouverte par les services de la gendarmerie nationale pour connaître avec exactitude les circonstances de cet accident. L. Bouhala

Aménagement du nouveau pôle urbain de Mila

Une enveloppe de 400 millions de DA pour la 1ère phase

Le secteur de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction a bénéficié, dans la wilaya de Mila, d'une enveloppe financière de 400 millions de dinars pour la réalisation des travaux de la 1ère phase de l'aménagement du nouveau pôle urbain, au chef-lieu de la wilaya, a-t-on appris, lundi, auprès de la directrice par intérim du secteur, Sara Djazi. La même responsable a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que cette enveloppe, allouée par le ministère de tutelle au titre de l'exercice 2025, couvrira la réalisation des routes, des réseaux d'assainissement et d'eau potable dans le cadre de la première phase de l'opération d'aménagement de ce pôle urbain appelé à accueillir plusieurs projets d'habitat du segment location-vente (AADL 3) ainsi que les équipements publics nécessaires (établissements scolaires, structures de santé, terrains de sport). Mme Djazi a également souligné que l'opération



d'aménagement sera entamée « avant la fin de l'année en cours », l'étude technique relative aux routes et aux réseaux primaire et secondaire ayant été lancée en juillet dernier. Il convient de noter ce nouveau pôle urbain, d'une superficie estimée à 200 hectares, est situé entre les communes de Mila, de Sidi Khelifa

et Ain Tine. Créé pour venir à bout du problème de logement dans la wilaya, ce pôle abritera, à terme, de nombreux projets d'habitat des différentes formules, ainsi que des équipements publics et des infrastructures destinées à améliorer le cadre de vie des citoyens, a indiqué la même source.

Bouira

Lancement du projet de raccordement du barrage de Thilesdit à la station de dessalement de Thigremt

Par TAIB HOCINE

En vertu d'implémentation et en application dans le sens des orientations du président de la République, Monsieur Abdelmadjid Tebboune, se rapportant et concernant le plan et la stratégie nationale de contenir, de suppléer et de lutter contre le stress et le déficit hydrique, de fortifier et de consolider l'alimentation, l'approvisionnement et de pourvoir en eau potable les populations, c'est hier, que le Wali de la Wilaya de Bouira Monsieur Abdelkrim Lamouri a effectué et procédé au lancement des travaux du projet de

transfert d'eau à partir de la station de dessalement d'eau de mer dans la commune de Thighremt qui se trouve dans la Wilaya, vers le système des grands transferts du barrage de Thilesdit à Bouira. Ce projet structurant dont la ligne donc le tracé d'une longueur d'une soixantaine de mètres, a pour objectif d'assurer et de garantir une alimentation permanente, pérenne et durable en eau bonne à boire donc potable par le biais et à travers le branchement de la station de dessalement de Thighremt au réseau du barrage de Thilesdit. Le premier responsable de la Wilaya de Bouira a mis en valeur tout en persistant sur le caractère vital et stratégique de ce travail et de cette réalisation pour la population de la Wilaya, en donnant des instructions et des orientations consistantes, solides et fermes aux chefs de Daïras et aux Présidents des communes concernées, pour une combinaison et harmonisation maximum avec les autres secteurs inclus et impliqués. Le but et la finalité est de supprimer

activement et rapidement toute entrave ou lourdeur bureaucratique ou autre capable de freiner, de gêner et de ralentir la progression et l'avancement du chantier, tout en se conformant et respectant exactement et méticuleusement le délai imparti de 14 mois. Monsieur Lamouri a aussi souligné la nécessité de prendre en compte la topographie, la configuration, le relief du terrain montagneux compliqué, difficile et complexe dans le choix des matériaux surtout les types ou modèles de canalisation a utilisé, afin de garantir la constance, la permanence, la pérennité, la durabilité et la stabilité, la particularité, la spécificité, la qualité et la valeur de l'ouvrage. A noter, qu'avec une capacité de 165 millions mètres cubes par jour, le barrage de Thilesdit assure déjà l'alimentation en eau potable à 14 communes réparties entre les Wilayas de Bouira et de Bordj-Bou Arreridj, dont une partie de son volume est aussi dédiée à l'irrigation de près de 7000 hectares de terres agricoles dans la Wilaya de Bouira.

Sonelgaz Bouira Un disjoncteur volé et 200 mètres de câbles sabotés

Dans un communiqué rendu public par la Société de Distribution d'Electricité et de Gaz (SONELGAZ), cette dernière indique et précise que le réseau de distribution de l'électricité de la Direction de distribution de Bouira a subi, pendant les journées du lundi et mardi, 04 et 05 août 2025, deux actes de sabotage au niveau des localités de Bourebache et Ouled- Keffif, relevant respectivement des communes de Lakhdaria et Aomar. Il s'agit de 200 mètres de câbles électriques et d'un disjoncteur de 160 Kva (kilovolts ampère) du poste transformateur, qui ont été volés par des énergumènes non identifiés sans scrupules, privant, ainsi, dix clients en alimentation en énergie électrique. Un acte répréhensible, ignoble et condamnable qui a causé du mal, des dommages et des préjudices aux consommateurs et à l'entreprise. Les agents de la Sonelgaz sont intervenus pour effectuer les travaux nécessaires qui consistent au remplacement des câbles électriques et à l'installation d'un autre disjoncteur à la place de celui qui a fait l'objet de détournement afin de rétablir l'alimentation en courant électrique aux clients touchés et ce, pour assurer la continuité de service. Toutefois, une plainte a été déposée auprès des instances sécuritaires compétentes, conformément aux procédures réglementaires. TAIB HOCINE

AEP à Ain Defla

Lancement du projet de réalisation de 17 forages

Un projet de réalisation de 17 forages en vue de mobiliser la ressource hydrique à travers plusieurs communes de la wilaya d'Ain Defla, a été lancé récemment, a-t-on appris, mardi, auprès de la direction locale des ressources en eau (DRE). Ce projet, inscrit dans le cadre du programme 2025, consiste à réaliser 17 forages au niveau de 11 communes de la wilaya, a précisé la même source détaillant que les procédures administratives liées au lancement de 15 forages parmi les 17 ont été achevées. Les efforts se poursuivent pour boucler les démarches administratives pour les deux autres forages. Aussi, les entreprises chargées de la réalisation des forages ont été installées à travers 8 communes, ajoute-t-on de même source affirmant que les travaux de forages devraient se terminer «fin septembre prochain». Concernant l'équipement de ces forages, les services de la DRE ont fait savoir que ces ouvrages seront opérationnels avant la fin de l'année en cours. Ce projet pour lequel une enveloppe financière de 500 millions DA a été mobilisée, va contribuer à l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable (AEP) au profit des habitants des communes d'El Attaf, Rouina, Ain Torki, Djendel, Djelida, Djemâa Ouled Cheikh, Ain Defla, Miliana, Khemis Miliana, Ain Lechiakh et El Amra, a-t-on souligné. En outre, le secteur des ressources d'eau a procédé à l'inspersion de plusieurs opérations pour l'année 2025 dans le souci d'améliorer le service et répondre aux préoccupations des citoyens, souligne-t-on citant entre autres projets, la rénovation du réseau de distribution d'eau potable de la ville d'El Attaf et la réalisation de 3 réservoirs de 1000 m3 chacun à Sidi Bouabida, Sidi Hamou et dans la commune de Ben Allal. D'autres projets ont été réceptionnés en 2024 notamment le projet du collecteur principal des eaux usées au profit des localités d'El Atba et la partie est d'Ouled Mousa dans la commune d'El Attaf et l'aménagement de l'oued au niveau de la localité Zaouia Ben Chergui à El Abadia, est-il noté.

Skikda Plus de 10 bus pour l'entreprise publique de transport urbain et suburbain

Plus de dix bus octroyés par le ministère des Transports à l'entreprise publique de transport urbain et suburbain de Skikda, ont été mis en service lundi afin d'améliorer le service public assuré aux citoyens. Dans une déclaration à l'APS en marge de la mise en service de ces bus par le wali Saïd Akhrouf, le directeur de l'entreprise Redouane Bouabida a indiqué que ces bus serviront à renforcer les lignes reliant le centre-ville à la commune de Filfila, la nouvelle cité Bouzaaroura et la cité 2.200 logements AADL à Filfila passant par la plage Larbi Ben M'hidi et connaissant une intense dynamique notamment durant la période estivale. Selon la même source, ces bus s'ajoutent à la flotte actuelle de l'entreprise constituée de 30 bus dont certains sont présentement hors service pour cause de panne en attendant leur réparation. L'entreprise exploite des lignes à travers les quatre communes de Skikda, El Hadaïk, Filfila et Hamadi Krouma et constitue un des opérateurs fondamentaux du secteur du transport dans la wilaya, a-t-on indiqué. Dans une déclaration à la presse lors de la cérémonie de mise en service de la nouvelle flotte tenue au siège de l'entreprise à la zone de dépôt Hamrouche Hamoudi de la ville de Skikda, le wali a indiqué que l'exploitation de ces bus « permettra d'améliorer le service de transport urbain et sa pérennité ».

CHAN 2024

La sélection algérienne reprend les entraînements

La sélection algérienne de football A', composée de joueurs locaux, a repris les entraînements mardi en fin d'après-midi, en prévision de leur prochaine rencontre face à l'Afrique du Sud, prévue vendredi au Mandela Stadium de Kampala (15h00), pour le compte de la 2e journée de la phase de groupes du Championnat d'Afrique des Nations (CHAN 2024), indique la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel. Cette séance, organisée sur un terrain situé à proximité de leur lieu de résidence, a vu l'effectif scindé en deux groupes. Les titulaires de la veille ont effectué une séance de récupération (décrassage), tandis que les remplaçants et le reste du groupe ont pris part à une séance d'entraînement classique., souligne la FAF. De son côté, Akram Bouras a repris l'entraînement avec un léger travail individuel avec ballon, alors que son coéquipier Lahlou Akhrib a poursuivi son programme d'entraînement spécifique. Le gardien de but Tarik Bousder a travaillé avec ses coéquipiers sous la supervision



de l'entraîneur des gardiens, Azzedine Doukha. Lors de la première journée, la sélection algérienne s'est largement imposée devant l'Ouganda sur le score de 3 à 0, alors que la Guinée avait battu le Niger (1-0). L'Afrique du Sud est exempte de cet

te journée. L'Algérie avec trois points occupe la tête du groupe C à égalité avec la Guinée, alors que l'Ouganda et le Niger sont derniers avec zéro point. Les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour les quarts de finale, prévus les 22 et 23 août.

ASO

Les lions de Chélif à Tabarka pour peaufiner le stage de l'inter-saison

Le staff technique de l'ASO conduit par le technicien Algérien Fouad Bouali et son adjoint Adlene Brahimi ont entamé leur travail avec le groupe. Il faut rappeler que les joueurs ont bénéficié de trois jours de repos avant de s'envoler en Tunisie après la fin du premier regroupement à Chlef. Durant le premier stage, les camarades d'Evra ont travaillé en biquotidien pour recharger leurs accus. Bouali n'a pas manqué dans ce cadre, dans une déclaration au site officiel du club, de remercier ses poulains qui ont adhéré à sa méthode de travail et qui n'ont pas rechigné durant les séances d'entraînement à une intensité physique élevée. Pour le second stage, les Lions du Chelif, qui se sont envolés samedi en direction de la Tunisie,

séjourneront durant douze jours à Tabarka. Le staff technique a prévu de travailler les aspects technico-tactiques durant ce regroupement. «On a tracé un programme qui nous permettra de rester dans la lignée de notre préparation estivale. On a bien travaillé les -aspects physiques durant la première phase réalisée à Chlef. les joueurs ont bien sué, maintenant on va passer à la construction de la cohésion et les automatismes. Ce sera surtout un stage axé sur les -aspects tactiques», a déclaré le premier responsable technique de l'ASO Fouad Bouali. Tout se décidera en fonction de notre du stage en Tunisie. Sachant que seules leurs prestations lors des matchs amicaux allaient leur permettre d'espérer décrocher une place dans le onze de

départ, les joueurs devront se battre à fond lors des jours à venir, notamment lors du stage en Tunisie, la semaine prochaine, et c'est ce qui nous laisse dire que les prochaines séances de travail et les matches amicaux que jouera l'équipe une fois en Tunisie, s'annoncent d'ores et déjà très chauds. La tâche du staff technique ne sera pas une mince affaire pour donner une chance aux autres joueurs, entre autres les plus jeunes qui formeront un tiers de l'effectif actuel de l'ASO. Par ailleurs et pour la nouvelle saison, il y a lieu de rappeler que l'équipe entamera le championnat par un déplacement dans la capitale pour affronter le PAC avant de recevoir, une semaine plus tard, l'USMK au stade Boumezzrag de Chlef.

Natation (Traversée de la Baie d'Alger)

350 nageurs annoncés à la 3ème édition ce samedi

Trois cent cinquante (350) nageurs (messieurs et dames), représentant 38 clubs de 25 wilayas vont participer à la troisième édition de la Traversée de la Baie d'Alger, prévue dans la matinée du samedi 9 août courant, sur une distance de dix kilomètres, entre la plage des Sablettes à Hussein-Dey et la Marina de Bordj El Bahri, ont annoncé les organisateurs mercredi. "Les deux précédentes éditions ont été couronnées de succès, sur tous les plans, et nous espérons faire encore mieux cette année, car nous cherchons toujours à aller de l'avant. D'ailleurs, notre prochain objectif sera de donner un cachet international à cette compétition, en accueillant des nageurs étrangers" a annoncé le président de la Ligue al-

géroise de natation, Othmane Abdelhafid, lors d'une conférence de presse animée au stade du 5-Juillet (Alger). Les participants à cette compétition en eau libre seront répartis en trois groupes, suivant leurs catégories d'âge, à savoir : celle des 14-17 ans, des 18-30 ans, et celle des 31 ans et plus, qui est une nouveauté par rapport aux deux précédentes éditions. Etant donné que la compétition revêt également un cachet de divertissement et touristique, Othmane Abdelhafid a souligné que même la nageurs au statut "amateur" pourront y participer. Pour rappel, lors de la première édition, disputée sur une distance de cinq kilomètres, seuls les nageurs de la wilaya d'Alger avaient participé à l'évènement, et leur nom-

bre était de seulement 200 athlètes. Les choses avaient évolué lors de la deuxième édition, en faisant passer la compétition à un statut régional, avec l'incorporation de nageurs venus de wilayas mitoyennes, et aujourd'hui, lors de cette troisième édition, la Traversée de la Baie d'Alger a acquis le statut de compétition nationale. En effet, pas moins de vingt-cinq wilayas de différentes régions du pays (Nord, Est, Ouest et Sud) seront représentées dans cette troisième édition, à savoir : Alger, Tlemcen, Guelma, Mostaganem, Ghardaïa, Ouargla, Tipasa, Bouira, Oran, Skikda, Boussaâda, Sétif, Constantine, Mila, Chlef, Batna, Aïn Timouchent, Jijel, Boumerdès, Béjaïa, Annaba, Médéa, Bordj Bou Arréridj et Khenchela.

Classement féminin FIFA

L'Algérie se hisse à la 80ème place

La sélection algérienne féminine de football a gagné deux places et occupe la 80e position au classement mondial de la FIFA du mois d'août, publié jeudi par l'instance internationale sur son site officiel. Le brillant parcours de l'équipe nationale féminine lors de la Coupe d'Afrique des Nations CAN 2024 (décalée à 2025), avec une qualification historique pour les quarts de finale de la compétition, explique les deux places gagnées par les joueuses du sélectionneur Fardi Benstiti qui totalisent 1279.19 points. Les coéquipières de Lina Boussaha (Al-Ittihad/ Arabie saoudite) avaient atteint les quarts de finale pour la première fois de leur histoire, avant de se faire éliminer face au Ghana (0-0, aux t.a.b: 2-4). Au niveau africain, le Nigéria champion d'Afrique pour la 10e fois de son histoire en 13 éditions, reste en tête du classement (36e mondial) avec 1630.86 points devant l'Afrique du Sud (54e). De son côté, l'Espagne a repris la première place du Classement mondial féminin FIFA. Les finalistes de l'EURO féminin 2025 ont en effet doublé les Etats-Unis pour en reprendre la tête. La Roja a enregistré cinq victoires de rang avant la finale au terme de laquelle elle s'est inclinée aux tirs au but face à l'Angleterre (1-1 a.p., 3 tab à 1). Les Lionesses – qui ont ainsi pris leur revanche sur leur finale de la Coupe du Monde Féminine de la FIFA 2023, perdue 1-0 contre l'Espagne – ont grimpé d'une place et sont désormais quatrièmes du classement.

MC Alger

Le défenseur Abdelkader Menzla opéré avec succès du genou

Le jeune défenseur central du MC Alger, Abdelkader Menzla, a été opéré avec succès du genou ce mercredi matin en Tunisie où l'équipe effectue un stage de préparation, et il sera indisponible pendant quelques mois, a indiqué le double champion d'Algérie en titre de Ligue 1 Mobilis de football. «Il s'agit de l'ancienne blessure, qui avait tant perturbé Menzela pendant la fin de l'exercice écoulé. Malheureusement, elle est réapparue ce mardi, pendant le stage de préparation qu'effectue actuellement l'équipe dans la ville tunisienne de Tabarka, et il a été décidé de l'opérer sur place, pour soigner définitivement sa blessure», a précisé la même source. La Direction du club de la capitale a avancé «une possible absence de deux mois», mais l'indisponibilité du joueur de 24 ans pourrait s'étendre au-delà, surtout qu'il s'agit de revenir après une opération au genou. «Nous souhaitons un prompt rétablissement à notre joueur, ainsi qu'un retour rapide à la compétition», a ajouté la Direction du Doyen dans un communiqué, diffusé sur ses réseaux sociaux. La blessure de Menzela est un vrai coup dur pour le Mouloudia, déjà privé de son buteur Guinéen Mohamed Saliou Bangoura, opéré dernièrement de la cheville gauche et qui sera indisponible lui aussi pendant environ trois mois.

Jeux africains scolaires

Le Président de la République honoré par l'ACNOA

L'Association des Comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA) a honoré le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en lui décernant la médaille d'or, en reconnaissance de son soutien au succès de la première édition des Jeux africains scolaires, organisée en Algérie du 26 juillet au 5 août, et ce lors de la cérémonie de clôture de cette session, mardi soir, au stade du 19 Mai à Annaba. La distinction a été reçue par le ministre des Sports, M. Walid Sadi, le ministre de l'Education nationale, M. Mohamed Seghir Sadaoui, ainsi que le ministre de la Jeunesse chargé du Conseil supérieur de la Jeunesse, M. Mustapha Hidaoui. Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a été honoré par l'ACNOA, au nom du mouvement olympique africain, en reconnaissance "du soutien qu'il a apporté à la réussite de cette première édition ainsi que de sa décision de relancer le sport scolaire en vue de valoriser les jeunes talents".

Alger
**Ouverture de la 2e édition
du Salon national du livre pour enfant
à la Promenade des Sablettes**

La 2e édition du Salon national du livre pour enfant s'est ouverte, jeudi à la place "El Mourabitoune" à la Promenade des Sablettes (Alger), avec la participation de 70 maisons d'édition nationales.

L'ouverture de ce salon, organisé par le ministère de la Culture et des Arts, à travers l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC), sous le slogan "Le livre, mon compagnon et mon ami", s'est déroulée en présence du directeur du livre et de la lecture au ministère, M. Tidjani Tama, représentant le ministre de la Culture et des Arts, du président du Haut Conseil de la langue arabe (HCLA), M. Salah Belaïd, et des représentants des maisons d'édition participant à cette édition.

M. Tama a souligné que le ministère accorde une "place importante" aux enfants pendant la saison estivale, notamment "à travers ce Salon national auquel participent plus de 70 maisons d'édition, offrant aux familles l'opportunité de découvrir plus de 14.000 titres destinés aux enfants".

Des maisons d'édition publiques et privées de différentes wilayas participent à cet événement littéraire et culturel, dans le cadre de la stratégie du ministère visant à ancrer la culture de la lecture chez les enfants et les jeunes et à stimuler leurs capacités d'expression et leur développement intellectuel au sein d'un environnement interactif mêlant apprentissage et divertissement.

Un programme riche et varié a été mis en place pour les enfants, comprenant des ateliers éducatifs sur le dessin, la poterie, la lecture, la musique et la robotique, ainsi que des spectacles théâtraux et musicaux. Les activités de ce Salon se poursuivront jusqu'au 16 août courant.



Coup d'envoi de la 14ème édition du Festival du Rai
**L'odyssée du Rai : entre héritage et modernité,
une identité musicale en pleine effervescence**

La ville de Sidi Bel-Abbès, berceau de nombreuses expressions artistiques algériennes, a de nouveau vibré au rythme envoûtant du Rai. Le coup d'envoi du 14ème Festival Culturel National de la Chanson Rai a été donné au théâtre en plein air «Saïm Lakhdar», scellant un retour aux sources et une célébration de l'identité musicale algérienne.

Par Mohamed Nouar

Plus qu'un simple rendez-vous festif, cet événement se positionne comme un laboratoire de réflexion, un point de convergence entre la tradition séculaire et les dynamiques contemporaines. La cérémonie d'ouverture, à laquelle a assisté une pléiade de figures politiques et culturelles, a mis en lumière la dimension institutionnelle de l'événement.

La présence du représentant du responsable de l'exécutif, accompagné de M. Samir Makhloufi, représentant du ministère de la Culture, et d'autres dignitaires, témoigne de la reconnaissance officielle du Rai comme un pan essentiel du patrimoine national. Cet engagement est d'autant plus significatif que le Rai a été récemment

inscrit au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO sous le nom de l'Algérie. Cette consécration mondiale n'est pas une finalité, mais bien un nouveau point de départ, une charge symbolique qui confère à tous les acteurs, de l'artiste à l'institution, la responsabilité de sa préservation et de sa transmission.

Le commissaire du festival, M. Harzallah Houssein, n'a pas omis durant son intervention de préciser que cette édition est dédiée à un double objectif, celui de rendre hommage aux pionniers et de révéler les talents émergents. Cette dualité, entre mémoire et prospective, est au cœur de la vitalité du festival. Elle se concrétise à travers une programmation artistique et intellectuelle équilibrée. En parallèle des performances musicales, des ateliers et des rencontres-débats sont prévus. Ces activités visent à faire du festival un forum où l'histoire du Rai, son évolution et sa place dans l'échiquier musical international peuvent être analysées, débattues et transmises. La soirée d'ouverture a été une illustration vivante de cette ambition. Le mythique groupe Raïna Raï, icône indémodable du genre, a offert une performance magistrale, rappelant l'ancrage profond de cette musique dans la culture populaire. D'autres artistes comme Cheikh

Neâam, Gouider Sghir, Cheikh Belmou et Mohamed Belahbib ont également enchanté le public, créant un pont sonore entre les différentes époques du Rai. La communion du public, reprenant en chœur les mélodies, était le signe d'une alchimie réussie entre les artistes et leur auditoire, un dialogue constant entre la scène et la foule. Un hommage poignant a également été rendu à la famille de feu Mohamed Bousmaha, ancien commissaire du festival, soulignant ainsi la dette de l'événement envers ses bâtisseurs.

Le Festival Culturel National de la Chanson Rai dépasse la simple dimension récréative. Il s'affirme comme un espace de réflexion et d'échange, un événement où la musique se fait porte-parole d'une identité plurielle et en constante évolution. L'inscription à l'UNESCO, comme l'a rappelé Harzallah, est une reconnaissance, mais également une impulsion à "le préserver, le valoriser et le transmettre aux générations futures. Cet événement annuel est devenu un rendez-vous incontournable. Il contribue non seulement à la pérennité du Rai en tant que genre musical ancestral, mais il enrichit le paysage culturel national en offrant une plateforme de diffusion et de dialogue pour les artistes, les intellectuels et le public.

De l'opulence à l'élégance contemporaine

Le bijou d'Ath Yenni se réinvente sans perdre son âme

Dans les ateliers du village d'Ath Yenni, à une quarantaine de kilomètres au sud-est de Tizi-Ouzou, l'argent, le corail rouge et l'émail se rencontrent sous les doigts des artisans pour donner naissance à des bijoux d'une beauté qui ne cesse de charmer.

De l'opulence ancestrale à l'élégance contemporaine, le bijou qui sort des ateliers de cette localité accrochée à un flanc de montagne, et réputée pour son orfèvrerie traditionnelle, se réinvente sans perdre son âme. Ce patrimoine artisanal, transmis de génération en génération, a connu au fil des décennies une mue subtile mais essentielle pour s'adapter aux réalités économiques (cherté de la matière première) et aux désirs de la clientèle, tout en préservant son authenticité.

Les pièces traditionnelles, connues pour leur taille imposante, dont des colliers majestueux, des fibules volumineuses et des bracelets massifs incrustés de larges cabochons de corail et décorés d'émaux aux motifs géométriques flamboyants, ont progressivement cédé la place à des pièces moins imposantes mais tout aussi élégantes.

"L'évolution des modes de vie et la nécessité de s'adapter à un pouvoir d'achat ont poussé les artisans à innover tout en préservant l'âme, l'authenticité, et le mode de fabrication artisanal du bijou", a indiqué à l'APS M. Madjid Ogal, issu de la cin-

quième génération d'artisans bijoutiers de sa famille. Rencontré à Ath Yenni, où il tient un stand d'exposition à la 19e édition de la Fête du bijou (du 31 juillet au 9 août), cet artisan a relevé que les bijoutiers ont su moderniser leurs créations en élaborant de nouvelles formes et de nouveaux décors, souvent inspirés des motifs géométriques de l'art décoratif amazigh, ce qui a permis de conserver l'essence du style des Ath Yenni. Le bijou fabriqué localement, a-t-il souligné, évolue et suit son temps. "La femme travaille et porte des tenues modernes, nous lui confectionnons donc des bijoux adaptés à ce mode vestimentaire, tout en gardant l'originalité du produit. C'est un bijou qui vit son temps et s'adapte à toutes les générations".

**LE CACHET DU BIJOU
TRADITIONNEL PRÉSERVÉ**

De son côté, l'artisan bijoutier, Azzedine Abad, fort d'une trentaine d'années de métier, a lui aussi indiqué que tout en innovant, les bijoutiers d'Ath Yenni veillent à préserver le cachet du bijou kabyle traditionnel.

Cette innovation, a-t-il expliqué, vise à préserver le métier en s'adaptant à la cherté de la matière première (corail et argent) et au budget de la clientèle. "Un artisan qui ne vend pas finira par mettre la clé sous le paillason, il faut donc évoluer et

s'adapter à la demande du marché, non seulement local, mais aussi au-delà", a-t-il observé.

"Nous essayons de créer un bijou qui doit plaire à tout le monde, non seulement localement, mais aussi au-delà de la Méditerranée", a ajouté l'artisan bijoutier.

Il a assuré que "les trois principaux critères qui font l'identité et la noblesse du bijou kabyle, à savoir l'argent, le corail et l'émail, sont préservés en modernisant le bijou. Cette modernisation touche principalement les formes, la taille et les motifs décoratifs". Les collections jadis composées de pièces imposantes se sont enrichies de modèles plus légers, plus fins et plus délicats, accessibles aux moyennes et petites bourses, est-il constaté.

Cette modernisation a permis au bijou d'Ath Yenni de conquérir une clientèle plus large, séduite par des pièces plus discrètes et plus faciles à porter au quotidien. On trouve désormais des boucles d'oreilles pendantes légères, des bagues fines et des pendentifs épurés qui se marient avec des tenues contemporaines, prouvant que tradition et modernité ne sont pas incompatibles.

Malgré cette adaptation, les modèles anciens n'ont rien perdu de leur attrait. Les pièces de collection, transmises de génération en génération, sont toujours aussi prisées. Sur les stands de la 19e Fête du bijou, les pièces massives et ancien-



nes sont activement recherchées par les collectionneurs et les amateurs d'art.

Et pour cause, "leur valeur, loin de s'éroder, continue de croître, les positionnant non seulement comme des objets d'art, mais aussi comme des investissements stables, une véritable valeur sûre dans le patrimoine familial", a observé M. Ogal.

Ces bijoux en argent massif ne sont pas de simples parures, mais de véritables démonstrations de richesse et de statut social. Ils constituaient également une assurance financière que l'on pouvait échanger en temps de besoin, ont confié MM. Ogal et Abad.

Le bijou d'Ath Yenni, selon de nombreux artisans rencontrés à la Fête du bijou, "symbolise une tradition qui a su évoluer pour perdurer, un artisanat qui allie la beauté intemporelle des matières nobles à l'intelligence de l'adaptation et l'esprit d'innovation des orfèvres de la région".

Une batterie externe explose sur un vol à destination d'Amsterdam

Une batterie externe a explosé, provoquant une grande panique mercredi à bord d'un avion reliant São Paulo à Amsterdam. Au milieu de la nuit, l'appareil s'est soudainement rempli de fumée, provoquant des cris et des hurlements. Une passagère raconte qu'elle était sur le point d'envoyer un message d'adieu à ses parents.

La plupart des passagers du vol São Paulo-Amsterdam dorment encore lorsqu'une forte détonation retentit soudainement dans l'avion. Simone Malagoli, une journaliste brésilienne, se trouve à bord du vol KLM et voit la situation dégénérer complètement. "Soudain, j'entends du bruit, de l'agitation", écrit-elle sur Instagram. "Je regarde sur le côté et je vois de la fumée, beaucoup de fumée."

Malagoli se couvre le nez avec un coussin tandis que la fumée se propage rapidement dans l'allée. Il s'avère rapidement qu'un chargeur portable dans le sac à dos d'un passager a pris feu. L'appareil n'est pas branché à une prise électrique et s'enflamme donc spontanément.

Sur les images partagées par Malagoli sur les réseaux sociaux, on peut voir une hôtesse de l'air courir dans l'allée avec un extincteur. D'autres membres du personnel de cabine interviennent immédiatement et parviennent à

maîtriser l'incendie.

À ce moment-là, la panique est grande parmi les passagers. Certains craignent qu'un incendie se soit déclaré dans le moteur ou dans la soute à bagages. "Au feu, au feu, au feu", peut-on entendre. "J'ai vraiment cru que j'allais mourir", écrit Malagoli sur Instagram. "J'étais sur le point d'envoyer un message d'adieu à mes parents."

Finalement, personne n'est blessé et aucun atterrissage d'urgence n'est nécessaire. Selon KLM, la situation a été rapidement maîtrisée grâce à l'intervention rapide du personnel de cabine. La compagnie aérienne indique que toutes les mesures appropriées ont été prises pour garantir la sécurité et le confort des passagers. L'avion est arrivé à Schiphol en toute sécurité.

LES BATTERIES EXTERNES PEUVENT PRÉSENTER DES RISQUES

Erik Kelder, expert en batteries à l'université technique néerlandaise de Delft, avait déjà mis en garde contre les risques liés aux batteries externes. "Nous avons déjà des problèmes avec les téléphones contenant du lithium. Aujourd'hui, ce problème concerne souvent les batteries, et donc aussi les batteries externes. Malheureusement, le problème n'est pas encore résolu."

Comment un chargeur portable

peut-il exploser ? "C'est difficile à dire", explique Kelder, "mais cela est souvent lié à l'histoire de l'appareil. S'il est déjà tombé ou a subi des dégâts causés par l'eau, il peut tout simplement mal fonctionner, ce qui le rend dangereux."

Une chute peut facilement provoquer un court-circuit interne. "Si la chimie de la batterie ne fonctionne plus correctement, des substances qui ne se mélangent normalement pas peuvent entrer en contact, et c'est là que le problème survient. Le lithium est très inflammable et réagit rapidement au contact de l'oxygène et de l'eau."

Les fabricants émettent de plus en plus souvent des avertissements concernant ce type d'incidents. Fin juin, le fabricant Anker a ainsi rappelé plusieurs powerbanks en raison d'un risque de surchauffe. Belkin a également dû rappeler des chargeurs sans fil en octobre dernier, car un défaut de fabrication pouvait entraîner une surchauffe de la cellule au lithium, avec un risque d'incendie.

Quelques mois auparavant, Ikea avait mis en garde contre sa batterie externe Varmfront. Deux modèles présentaient un risque accru d'incendie, également en raison d'un défaut de fabrication. La marque du chargeur portable à bord du vol KL792 n'est pas connue à l'heure actuelle.

Chine

Au moins dix morts et 33 disparus après d'importantes inondations

Nouvelles inondations en Chine. « Depuis le 7 août, des pluies torrentielles continues ont provoqué des crues soudaines », a rapporté la chaîne de télévision nationale CCTV vendredi, précisant que « 10 personnes sont décédées et 33 sont portées disparues ».

Le président Xi Jinping a ordonné un « effort absolu » pour sauver les personnes disparues, a indiqué la chaîne de télévision CCTV, qui appartient à l'Etat chinois. Au vu de la fréquence des phénomènes météorologiques extrêmes, Xi Jinping a ordonné à toutes les régions de Chine redoubler d'efforts pour identifier les risques, a ajouté la chaîne. Des vidéos partagées par les pompiers sur le réseau social Weibo ont montré des secouristes guidant des personnes à travers des eaux grises tumultueuses dans un village, tandis que des photos publiées par le gouvernement du Gansu ont dévoilé des rues couvertes de pierres et de limon.

Les catastrophes naturelles arrivent fréquemment en Chine, particulièrement durant l'été où certaines régions sont frappées



par de fortes pluies, tandis que d'autres souffrent d'une chaleur écrasante.

Tous nos articles sur la Chine Le mois dernier, des pluies diluviennes dans le nord de Pékin ont tué 44 personnes, la banlieue rurale ayant été plus sévèrement

touchée. La Chine est le plus important émetteur de gaz à effet de serre, à l'origine du changement climatique et qui contribue à rendre les phénomènes météorologiques extrêmes plus fréquents et intenses selon les experts.

Sauvetage insolite en Californie

Une femme coincée dans une cheminée

Mardi, les pompiers de San Fernando, en Californie, ont secouru une femme coincée dans une petite cheminée située dans un parc. Des témoins ont rapporté l'avoir vue danser sur le toit d'une dépendance municipale, avant qu'elle n'y grimpe et ne se retrouve bloquée. Des passants ont appelé le 911 après avoir entendu ses appels à l'aide. Les secours ont utilisé un système de cordes pour la hisser en sécurité.

Canada

Un poisson tombé du ciel déclenche un incendie

C'est un enchaînement à peine croyable. Un poisson tombé du ciel, lâché par un rapace et qui a touché une ligne électrique, a provoqué la semaine dernière un feu de broussailles et une brève panne d'électricité dans l'ouest du Canada. Révélé par des pompiers de Colombie Britannique, l'incident s'est produit jeudi dernier près de la municipalité d'Ashcroft quand les soldats du feu sont appelés pour un incendie en pleine nature. « Une enquête rapide a permis de déterminer la cause de cet incendie : un poisson. Oui, vous lisez bien : un poisson à qui il est arrivé quelque chose d'incroyable ! », s'amuse sur sa page Facebook le service des pompiers d'Ashcroft. D'après eux, un balbuzard pêcheur, une espèce de rapace, se serait emparé de sa proie dans une rivière à 3 km avant de la laisser tomber en plein vol sur une ligne électrique. Le contact du poisson avec les fils électriques aurait alors provoqué une étincelle et de petites braises qui auraient elles-mêmes enflammé les broussailles et herbes sèches au sol. Autre piste, spéculent les pompiers non sans humour : le rapace « en avait assez du poisson cru et voulait essayer le poisson grillé ». Leurs photos montrent effectivement le poisson mort à terre, la carcasse brûlée. Le balbuzard pêcheur s'en est sorti indemne et a poursuivi son vol, plaisantant encore les pompiers. Ils se félicitent plus sérieusement que l'absence de vent la semaine dernière ait permis de maîtriser rapidement cet incendie complètement insolite dans l'Ouest canadien, régulièrement la proie, l'été, d'importants feux de forêt.

New York

Colère après la mort d'un cheval de calèche en pleine rue



Les images ont choqué passants et internautes. Une jument âgée de 15 ans a trouvé la mort dans les rues de New York mardi 5 août, alors qu'elle était attelée à une calèche par une température de 28 °C, rapporte la presse américaine, dont le New York Times.

La jument, nommée Lady, s'est effondrée à l'angle de la 11e avenue et de la 51e rue ouest à Manhattan, avant d'être déclarée morte dans une écurie un peu plus tard. Relativement jeune, elle était mise à contribution depuis six semaines et venait d'enchaîner deux balades de touristes ce jour-là. Depuis 2021 à New York, aucun cheval de calèche n'était mort en activité. Le département de la santé de la ville, chargé de réguler l'activité des calèches, a annoncé l'ouverture d'une enquête afin de faire la lumière sur les circonstances de cette mort. La mort de cette jument a aussitôt relancé le débat sur le travail des chevaux de calèche. Dès le lendemain du décès, une manifestation s'est tenue devant une écurie de calèches dans le centre de Manhattan. L'organisation de défense des animaux NYCLASS a dénoncé les conditions de travail abusives de ces équidés et accusé la mairie de protéger les intérêts de cette célèbre activité touristique. La municipalité a de son côté assuré examiner « de près cet incident ». « Nous travaillons toujours à assurer la sécurité et la santé de tous les New-Yorkais, y compris celles des animaux », a-t-elle ajouté. Christina Hansen, conductrice de calèche et porte-parole de la profession, a déclaré que Lady avait effectué un contrôle vétérinaire avant son entrée en service, celui-ci n'ayant révélé aucun problème de santé apparent. « Les chevaux, comme les gens, meurent parfois », a-t-elle conclu.

Caroline du Nord

Un petit avion s'écrase près d'une plage

Voici le moment où un petit avion a dû effectuer un atterrissage d'urgence dans l'océan Atlantique, au large d'Oak Island, en Caroline du Nord, samedi dernier, après une panne soudaine du moteur. Le pilote, seul à bord, a déclaré qu'il voulait se poser sur la plage, mais qu'il y avait trop de monde.



2

05h00 TFou
10h00 Télésopping samedi
10h45 Petits plats en équilibre
10h50 Les douze coups de midi
11h50 Petits plats en équilibre
11h55 Météo
12h00 JT 13h
12h40 Grands reportages
13h50 Grands reportages
Grands reportages
15h10 Les Docs du week-end
16h50 50mn Inside
18h00 50mn Inside le mag
18h50 Petits plats en équilibre
18h55 Météo
19h00 JT 20h
19h45 Petits plats en équilibre
19h50 Tirage du Loto
20h10 10 sur 10, combien tu te mets ?
21h15 10 sur 10, combien tu te mets ?
22h20 10 sur 10, combien tu te mets ?
00h20 Tirage de l'EuroMillions
00h25 Programmes de la nuit

12h00 Journal 13h00
12h20 13h15, le samedi...
12h55 Journal Météo Climat
13h00 C'est bon à savoir
13h05 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ?
14h00 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ?
15h00 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ?
16h10 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
17h00 Tout le monde a son mot à dire
17h35 N'oubliez pas les paroles
18h10 N'oubliez pas les paroles
19h00 Journal 20h00
19h35 20h30 l'été
20h05 Vestiaires
20h10 Fort Boyard
22h25 Fort Boyard
23h20 Capitaine Marleau
00h57 Météo Outre-mer
01h00 Ça commence aujourd'hui
03h00 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre



3

06h23 Odo
06h30 Odo
06h37 Il est une fois
06h46 Forêt magique super joyeuse
06h57 Forêt magique super joyeuse
07h09 Un monde meilleur
07h57 Un monde meilleur
08h45 Le Seigneur des anneaux : La guerre des Rohirrim
11h55 Flippé
11h01 Jamel Comedy Club
11h34 Agence Tourisme
12h04 Agence Tourisme
12h36 Gladiator II
14h59 The Killer
17h01 L'hebd'Hollywood
17h15 Joker : Folie à deux
19h31 Interview Achraf Hakimi
20h07 Sous écrous
21h55 Redouane Bougheraba : On m'appelle Marseille
00h02 Joker : Folie à deux
02h16 Wolf Man

10h10 Consomag
10h15 Chef pays
10h50 Outremer.l'info
11h00 Enquêtes de région le mag
11h20 ICI 12/13
11h55 Waouh !
12h35 Samedi d'en rire
14h40 Samedi d'en rire
15h35 Expression directe
15h40 La p'tite librairie
15h45 Le jeu des 1000 euros
16h25 Slam
17h05 Questions pour un champion
18h00 ICI 19/20 édition toutes régions
18h45 Journal Météo Climat
18h55 Tout le sport
19h30 Saveurs de saison
19h35 Cuisine ouverte
20h10 Meurtres à...
21h45 Meurtres à...
00h30 Journal Météo Climat
00h35 Des racines et des ailes
02h30 La p'tite librairie



05h00 Incroyables transformations
05h50 Incroyables transformations
06h45 Absolutement stars
09h55 66 minutes : grand format
10h45 66 minutes : grand format
11h40 Météo
11h45 Le 12.45
12h50 Cauchemar en cuisine
13h50 Cauchemar en cuisine
14h40 Cauchemar en cuisine
15h45 Cauchemar en cuisine
16h30 Cauchemar en cuisine
17h30 Cauchemar en cuisine
18h40 Météo
18h45 Le 19.45
19h35 En famille
20h10 The Rookie : le flic de Los Angeles
20h55 The Rookie : le flic de Los Angeles
22h30 The Rookie : le flic de Los Angeles
23h45 Cauchemar en cuisine
00h45 Cauchemar en cuisine
01h40 Programmes de la nuit

05h55 Corse, les maquisards du feu
06h50 Des chiens sur la piste des loups
07h45 Invitation au voyage
08h25 Délices de Campanie
08h55 L'Odyssée Interstellaire
09h50 L'Odyssée Interstellaire
10h45 L'Odyssée Interstellaire
11h35 L'Odyssée Interstellaire
12h30 Eclair de lune
14h10 Mission astéroïde
15h05 Mars, en quête de vie
16h25 Invitation au voyage
17h05 Porto Rico : Vivre au rythme des Caraïbes
17h50 Arte reportage
18h45 Arte journal
19h05 28 minutes samedi
19h55 Apollo 1, l'histoire d'une tragédie
21h25 Notre univers quantique
22h20 Le télescope James Webb : les premières découvertes
00h50 Blackport
01h40 Dani Karavan : l'artiste des grands espaces

TÉLÉVISION

15

Votre soirée



20h10

SOUS ÉCROUS



A Marseille, la Canebière est en émoi quand deux personnages déguisés et masqués commettent un braquage spectaculaire avant de prendre la fuite. Un peu plus tard, Sammy, étudiant en droit, multiplie les courses à vélo pour un pizzaiolo afin de payer ses études. Un jour, il livre Charlotte, une de ses condisciples, qui découvre sa double activité. Un peu plus tard, un soir, Sammy reçoit une commande qui le conduit dans une grande villa. Il est accueilli par plusieurs jeunes femmes, qui le présentent au propriétaire de la maison Eddy, qui lui ressemble trait pour trait. Sammy ne comprend pas qu'il s'agit d'un piège.

Acteur: *Ichem Bougheraba (Eddy), Amilès Amrani (Nada)*

3

20h10

MEURTRES À...



Plusieurs cadavres sont retrouvés à l'aube sur différentes places de Toulouse. L'enquête est confiée au Commandant Simon Keller, un homme meurtri par la vie. Il sera assisté par Cécile Gimet, sortie major de l'école de police. C'est sa première enquête sur le terrain. Ensemble, ils découvrent que les meurtres auraient un lien avec les paroles d'une chanson de Claude Nougaro. Affaibli par la maladie, Keller va pourtant mettre un point d'honneur à boucler cette enquête tandis que Cécile va devoir affronter des secrets douloureux liés à son enfance.

Acteur: *Lionnel Astier (Simon Keller), Camille Aguilar (Cécile Gimet).*



22h24

THE ROOKIE : LE FLIC DE LOS ANGELES



Baily et Nolan font connaissance du nouveau petit ami de Celine. Nolan n'a pas l'air de l'apprécier. James, sorti de l'hôpital après sa blessure, retourne à la maison. La mission de capturer un raton laveur, qui remue la station, est confiée à Miles. De leur côté, Nolan et Lucy mènent une enquête sur l'affaire suspecte de trois adolescentes attaquées au couteau dans un parc. Une grosse panne du système informatique de la police survient dans tout l'état. Cependant, l'équipe doit gérer un groupe de détenus, transférés d'une autre prison à la suite d'émeutes, et établir leur identité.

Acteur: *Nathan Fillion (John Nolan), Shawn Ashmore (Wesley Evers).*



Escalade des agressions sionistes contre Ghaza

L'ONU dénonce une démarche contraire à la légalité internationale

Le Haut-commissaire aux droits de l'homme Volker Türk a dénoncé le plan de l'entité sioniste «visant à une prise de contrôle militaire complète de la bande de Ghaza», le qualifiant de «contraire aux lois onusiennes et à la décision de la Cour internationale de justice(CIJ)». «Ce plan, adopté dans la nuit de jeudi à vendredi va à l'encontre de la décision de la Cour internationale de justice selon laquelle l'entité sioniste doit mettre fin à son occupation dès que possible, de la réalisation de la solution à deux Etats et du droit des Palestiniens à l'autodétermination», a indiqué M. Türk dans un communiqué. «Tout porte à penser que cette nouvelle escalade entraînera des déplacements forcés encore plus massifs, plus de meurtres, plus de souffrances insoutenables, des destructions insensées et des crimes atroces», a averti le Haut-commissaire aux droits de l'homme. M. Türk a, en outre, demandé au gouvernement sioniste de laisser l'aide humanitaire entrer «sans entrave» dans la bande de Ghaza «au lieu d'intensifier cette guerre» pour sauver les vies des civils.

Depuis le début de l'année à Ghaza

Près de 100 morts dus à la malnutrition



L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré, hier jeudi que 99 personnes étaient désormais connues pour être décédées de malnutrition dans la bande de Ghaza depuis le début de l'année, des chiffres «probablement sous-estimés». «Depuis le début de l'année, 99 personnes sont mortes de malnutrition, dont 29 enfants de moins de cinq ans. Ces chiffres sont probablement sous-estimés», a dit à la presse le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus. Les Gazaouis «ont un accès limité aux services de base, ont été confrontés à des déplacements répétés et souffrent désormais d'un blocus des approvisionnements alimentaires», a dit Tedros à l'association des correspondants de l'ONU (Acanu). «La malnutrition est généralisée et les décès liés à la faim sont en augmentation», a-t-il prévenu. «En juillet, près de 12 000 enfants de moins de cinq ans ont été identifiés comme souffrant de malnutrition aiguë, soit le chiffre mensuel le plus élevé jamais enregistré», a souligné le responsable de l'OMS. L'indignation internationale face à la situation humanitaire à Ghaza a accru la pression sur l'entité Sioniste, les agences des Nations unies mettant en garde contre une famine dans ce territoire palestinien dévasté.

Lutte contre le terrorisme

Les A3+ réitèrent leur engagement à soutenir les Etats ouest-africains

Le groupe A3+ au Conseil de sécurité (Algérie, Somalie, Sierra Leone + Guyana) a réitéré jeudi à New York, son engagement "indéfectible" à soutenir les Etats d'Afrique de l'Ouest et du Sahel à lutter contre le terrorisme, rétablir la confiance politique et accélérer le développement socio-économique de la région. Le groupe "réaffirme son engagement indéfectible à soutenir les Etats membres de la sous-région Afrique de l'Ouest et Sahel et les mécanismes régionaux dans leurs efforts pour lutter contre le terrorisme, rétablir la confiance politique et promouvoir un développement socio-économique inclusif, piliers essentiels de la consolidation de la paix et du maintien du progrès", a déclaré le représentant permanent de la Sierra Leone à l'ONU, Michael Imran Kanu, qui s'exprimait au nom des A3+ lors d'une session du Conseil de sécurité consacrée à la consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest. Le groupe appelle, à ce titre, à la mise en œuvre "intégrale, sans plus tarder", de la résolution 2719 du Conseil de sécurité relative à la lutte contre le terrorisme et exhorte les Etats membres à "respecter leurs obligations en matière de prévention et de répression du financement du terrorisme". Selon ce groupe, la région fait face, aujourd'hui, à "une montée en puissance de la violence terroriste et extrémiste, sans précédent en termes d'ampleur, d'intensité et de sophistication". Les attaques coordonnées des groupes opérant dans la région et qui convergent avec les réseaux internationaux de trafic et de crime organisé, "constituent une menace multidimensionnelle", a affirmé l'ambassadeur Kanu, relevant que les groupes terroristes "continuent d'acquérir des armes sophistiquées et d'exploiter des technologies de pointe", ce qui "té-



moigne de financements et de soutiens extérieurs". Soulignant l'importance d'intensifier les engagements diplomatiques pour instaurer et maintenir la confiance politique dans la région, le groupe A3+ a salué "le rôle important" que joue la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) dans la réponse aux menaces sécuritaires et la promotion des objectifs socio-économiques et de développement. Il a mis l'accent, dans ce contexte, sur l'importance de la coopération transfrontalière en matière de sécurité, plaidant pour une approche fondée sur "le renforcement des capacités nationales, le partage de renseignements et la surveillance coordonnée des frontières communes". Le groupe s'est félicité, par ailleurs, de l'approfondissement des relations entre l'Union africaine et la CEDEAO en matière de coopération sécuritaire et de dialogue politique dans la région. Les A3+ ont insisté, en outre, sur la nécessité de "s'appuyer sur les mécanismes afri-

cains existants, notamment le Comité des services de renseignement et de sécurité d'Afrique (CISSA) et le Centre de lutte contre le terrorisme de l'Union africaine (CLATUA), qui sont des instruments clés de l'action continentale de l'Union". Le groupe a, d'ailleurs, qualifié la récente désignation par le président de l'Union africaine d'un envoyé spécial pour le Sahel d'"étape majeure" vers une réponse continentale plus structurée, intégrée et coordonnée aux défis multidimensionnels auxquels la région est confrontée. Evoquant la dégradation de la situation humanitaire, les déplacements massifs de population et l'escalade des tensions intercommunautaires dans la région, le groupe a affirmé que ces facteurs constituent "une grave menace pour la stabilité régionale". "Les chocs liés au climat, tels que les inondations et les sécheresses, aggravent encore les vulnérabilités existantes", a-t-il averti, appelant à "une intervention urgente" pour éviter que la situation humanitaire ne se détériore davantage.

Ghaza

Plus de 500 écoles abritant des déplacés ciblées

Plus de 500 écoles abritant des personnes déplacées dans la bande de Ghaza ont été bombardées depuis le 7 octobre 2023, alerte l'organisation non gouvernementale Human Rights Watch (HRW), qui accuse l'entité sioniste de mener une campagne militaire d'une ampleur sans précédent contre l'enclave palestinienne. Dans un communiqué publié jeudi, HRW a souligné que «le bombardement par l'armée de l'occupation des écoles transformées en refuges s'inscrit dans le cadre d'une offensive militaire qui détruit la majeure partie des infrastructures civiles restantes à Ghaza, déplace à nouveau des centaines de milliers de Palestiniens, et aggrave une situation humanitaire déjà catastrophique». Les frappes sionistes sur les écoles «mettent en évidence l'absence de lieux sûrs pour les personnes déplacées, qui représentent la grande majorité de la population de Ghaza», souligne l'ONG des droits humains. Et de poursuivre que «ces attaques ont privé les civils de refuges sûrs et ont gravement perturbé le système



éducatif pour de nombreuses années», notant que «la reconstruction et la réhabilitation des écoles nécessiteront d'importantes ressources et beaucoup de temps». Face à cette situation, l'Organisation a appelé à «interdire les livraisons d'armes» à l'entité sioniste, ainsi qu'à «prendre des mesures urgentes pour faire ap-

pliquer la Convention des Nations unies pour la prévention et la répression du crime de génocide». Le bilan de l'agression génocidaire menée par les forces de l'occupation sioniste contre la bande de Ghaza, depuis le 7 octobre 2023, était mercredi de 61.158 martyrs et 151.442 blessés, selon les autorités sanitaires palestiniennes.